REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT

CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

Ve ANNÉE. — TOME VIII. — N° 47. — MARS 1875.

« Delenda Carthago! »

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4;
PARIS : rue François Ier, 8;
— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4.

1875.

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

France.	15 fr.
Belgique, Italie, Suisse.	16
Alsace-Lorraine, Angleterre, Espagne. . .	17
Allemagne.	18
Turquie.	19
Pays d'Outre-Mer.	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.
On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. Allemand, professeur à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. V.-de-P. Bailly, rue François Ier, 8, à Paris.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. Trotman, Gérant, à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. Germer-Durand, correspondant de la *Revue*, rue François Ier, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

L'ART POÉTIQUE

AVANT ET APRÈS BOILEAU

VAUQUELIN — BOILEAU — REBOUL.

I

La légende attribue au Kalife Omar, conquérant d'Alexandrie, un mot barbare à propos de la riche bibliothèque du Sérapéum : « Si ces livres, aurait-il dit, enseignent une doctrine opposée au Koran, ils sont dangereux; s'ils enseignent la même ils sont inutiles; de toute façon il faut les brûler. »

Le mot est-il historique? beaucoup le nient; que nous importe? Ce qui est plus étrange, c'est qu'on entend souvent des lèvres chrétiennes émettre cette théorie brutale au sujet du Koran de la littérature classique : je veux parler de *l'Art poétique de Boileau*. Quand on a l'audace de citer un autre écrivain, en fait de préceptes littéraires, il est immédiatement voué aux flammes. S'il dit les mêmes choses que Boileau, il les dit moins bien; s'il ose exprimer un avis contraire au sien, il est digne de mort. De toute façon, sa place est dans l'enfer... de la bibliothèque; et Boileau, arbitre souverain du goût, règne à jamais sur le *Parnasse françois*. Il est temps de réagir contre cet absolutisme, et, sans nier les mérites de Boileau, de montrer qu'il n'est ni le premier ni le dernier qui ait eu le droit d'exposer en vers les règles de la composition et du goût. Avant lui la langue française était déjà riche d'un art poétique, et après lui on a encore trouvé à glaner de beaux épis dans ce champ toujours ouvert et toujours fécond.

A côté de l'imitation permise, qui constitue la vraie tradition dans les arts, il y a un procédé littéraire blâmable au premier chef, qui consiste, non-seulement à se parer des plumes du paon, mais encore à le faire disparaître, pour se substituer

en sa place. Dans le langage familier de la république des lettres, cela s'appelle « *tuer le volé* ».

Ce procédé, n'en déplaise aux admirateurs du régent du Parnasse, a été mis en pratique par l'illustre Nicolas Boileau-Despréaux ; et c'est grand dommage, car le volé, dans une œuvre légèrement inculte et souvent un peu buissonneuse, malgré la place considérable qu'il accorde aux Muses, à l'Hélicon et à Pégase, a conservé un fond de sens chrétien, qui est après tout le véritable bon sens. C'est sans étonnement, mais non sans indignation, qu'on trouve dans les biographes le jugement suivant à propos de l'auteur dont nous parlons : « On de lui un *Art poétique* qu'on ne lit plus et qu'on ne doit plus lire, parce que ce qu'il y a de bon sens se trouve ailleurs. » (1). C'est précisément le contraire de la vérité.

L'ART POÉTIQVE FRANÇOIS, *où l'on peut remarquer la perfection des anciennes et modernes poésies*, par le sieur DE LA FRESNAYE-VAUQUELIN, tel est le titre de l'important ouvrage qui a servi de type et de modèle à Boileau. M. Ach. Genty l'a remis en lumière il y a quelques années. L'édition (2) qui, malheureusement, n'a été tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires, contient une intéressante notice sur l'auteur. Nous y voyons dès le début la place qu'il faut assigner à Vauquelin (3) dans l'histoire de la littérature française.

« Dans l'ordre intellectuel, dit M. Genty, comme dans l'ordre physique, pas de *solutions de continuité*. Tout s'enchaîne, s'articule, s'adapte ou se juxtapose...

« De Ronsard à Malherbe, l'intervalle est immense. Grande solution de continuité. — Entre ces deux hommes où sont les points de contact ?

« Malherbe peut-il directement procéder de Ronsard ? La négative est évidente. Pour joindre ces deux hommes, il faut un pont, un trait d'union, un anneau. Quel sera cet anneau ? Le voici... c'est Vauquelin de la Fresnaye.

(1) Biographie universelle de Feller, revue par Perennès, au mot *La Fresnaye*
(2) *L'Art Poétique* de Jean Vauquelin, sieur de Fresnaye, publié par Ach. Genty. — Paris, Poulet-Malassis, libraire, 1862, (tiré à 355 exemplaires).
(3) Vauquelin vécut de 1536 à 1607.

« De Ronsard est né Vauquelin, et de celui-ci Malherbe. »

Le vers fameux : « Enfin Malherbe vint, qui le *premier*, etc. » dénote chez Boileau la volonté bien arrêtée de faire disparaître de l'histoire littéraire un nom qui ne méritait pas ce dédain, car celui qui le porta avait défriché le terrain où Boileau a récolté plus d'applaudissements qu'il n'en mérite.

Pour se convaincre de la vérité de cette assertion, il suffit de lire les deux poèmes et de les confronter. Si les emprunts n'étaient pas si nombreux, nous aurions volontiers donné cette comparaison en transcrivant parallèlement les deux versions, toutes deux inspirées de l'Épître aux Pisons ; mais il faudrait trop d'espace. Contentons-nous de quelques citations qui nous montreront Boileau en *flagrant* délit.

Nous ne voulons pas nous arrêter aux petits emprunts comme celui-ci :

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur.
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur.

Vauquelin avait en parlant de Virgile :

Nul ne peut en sa langue atteindre à sa hauteur.

Nous considérerons ces petites pilleries comme peu importantes. Mais où Boileau a surtout exploité l'œuvre de Vauquelin, c'est dans l'histoire des origines du théâtre grec. Qu'on ne dise pas qu'il a emprunté les idées directement à Horace. C'est la paraphrase de Vauquelin, et non le texte d'Horace, que Boileau a imitée. Qu'on en juge :

Du vers d'Horace :

Carmine qui tragico vilem certavit ob hircum,

Vauquelin a tiré la glose suivante :

Quant au commencement, au temps de leurs vendanges,
Que les Grecs célébroient de Bacchus les louanges,
Ils dressoient des autels de gazons verdelets,
Et chantoient à l'entour quelques chants nouvelets,

Puis joyeux, envinés, simples et sans malice,
D'un grand bouc amené faisant le sacrifice,
Ils le mettoient en jeu, etc.

Boileau a refondu le commentaire, il ne l'a pas inventé :

La tragédie informe et grossière en naissant
N'étoit qu'un simple chœur où chacun en dansant
Et du dieu des raisins entonnant les louanges.
S'efforçoit d'attirer de fertiles vendanges.
Là, le vin et la joie éveillant les esprits,
Du plus habile chantre un bouc étoit le prix.

Continuons le parallèle :

Horace :

Ignotum tragicæ genus invenisse Camœnæ
Dicitur, et plaustris vexisse poemata Thespis,
Quæ canerent agerentque peruncti fæcibus ora.

Vauquelin :

De Thespis le premier la manière est venue
De la farce tragique, encor lors inconnue,
Quand dans les chariots et tombereaux couverts
Conduit, il fit jouer publiquement ses vers
Par de gentils bouffons, qui d'une lie épaisse
Leur face barbouilloient, par les villes de Grèce;
Ainsi vont à Rouen les conards badinants,
Pour tout déguisement leur face enfarinants.

Boileau est plus correct; il est, à coup sûr, moins heureux :

Thespis fut le premier qui, barbouillé de lie,
Promena par les bourgs cette heureuse folie;
Et d'acteurs mal ornés chargeant un tombereau,
Amusa les passans d'un spectacle nouveau.

Ce n'est point Thespis, mais bien les acteurs qui étaient barbouillés de lie; Vauquelin a eu le *bon sens* de ne pas faire cette confusion.

Les vers qui suivent ont tout autant de ressemblance; mais il faut se borner. Allons plus loin :

D'un nouveau personnage inventez-vous l'idée?
Qu'en tout avec soi-même il se montre d'accord

Et soit tel jusqu'au bout qu'on l'a vu tout d'abord.

Vauquelin avait dit :

Si tu veux sur le jeu de nouveau mettre en vue
Une personne encore à la scène inconnue,
Telle jusqu'à la fin tu la dois maintenir,
Que tu l'as au premier fait parler et venir.

Restons-en là de ce parallèle qui deviendrait fatigant. Les quelques citations qu'on vient de lire suffisent pour démontrer que Boileau doit beaucoup à Vauquelin, et que son silence au sujet des nombreux emprunts qu'il lui a faits est assez éloigné de ce qu'on appelle l'honnêteté littéraire.

En remaniant la glose de Vauquelin sur Horace, Despréaux arrive à dire des choses très-différentes, et l'exactitude de son prédécesseur n'est pas sans mérite dans la plupart des cas.

Les deux vers suivants :

Qui sait bien un sujet selon sa force élire,
Point ne lui manquera l'ordre ni le bien dire,

sont évidemment la traduction de ce passage :

cui lecta potenter erit res,
Nec facunda deseret hunc, nec lucidus ordo.

Boileau oublie le côté important du précepte, qui est de ne pas choisir un sujet au-dessus de ses forces, et arrivé à cette pensée légèrement banale :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

S'il eût mieux compris Horace, il n'eût sans doute pas *élu* pour sujet *le Lutrin*, qui donne, hélas ! la mesure du bon goût et de l'inspiration du maître des maîtres.

Si Vauquelin est plus exact que Boileau dans sa traduction d'Horace, il l'est aussi quand il fait l'histoire de la littérature française. Ainsi, à propos du sonnet, au lieu de la fantaisie niaise d'Apollon :

Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,

Vauquelin raconte la véritable origine du sonnet dans laquelle la mythologie n'eut rien à voir :

> Du son se fit sonnet, du chant se fit chanson,
> Et du bal la ballade, en diverse façon;
> Ces trouvères alloient par toutes les provinces
> Sonner, chanter, danser leurs rimes chez les princes...
> A leur exemple prit le bien disant Pétrarque
> De leurs graves sonnets l'ancienne remarque :
> En récompense il fait mémoire de Rembaud,
> De Fouques, de Rémon, de Hugues et d'Arnaud.
> Mais il marcha si bien par cette vieille trace,
> Qu'il orna le sonnet de sa première grâce :
> Tant, que l'Italien est estimé l'auteur
> De ce dont le François est premier inventeur.

Voilà de l'histoire un peu plus instructive que celle du dieu bizarre qui, suivant Boileau,

> Inventa du sonnet les rigoureuses lois.

Des rapprochements analogues pourraient être faits à propos de la satire, de l'épigramme, du vaudeville; mais la longueur des citations nous arrête.

Un point sur lequel nous voulons particulièrement insister, c'est le sentiment chrétien qui apparaît sans cesse dans Vauquelin, malgré le langage très-mythologique du poème.

Ce sentiment vrai surnage de temps en temps au milieu des flots du paganisme envahisseur; il est surtout remarquable en ce qui touche la littérature dramatique.

Voici d'abord la thèse générale :

> ... Si de l'histoire un grand prince fameux
> Tu veux faire flotter sur les flots écumeux,
> Faire tu le pourras, et *chrétien* son navire
> Hors des bancs écumeux et des écueils conduire :
> *Aussi bien en ce temps ouïr parler des dieux*
> *En une poésie est souvent odieux.*
> Des siècles le retour et les saisons changées,
> Souvent sous d'autres lois ont les muses rangées.
> Tasso, qui de nouveau dans Solyme a conduit
> Le dévot Godefroy, qu'une grand troupe suit,
> Certaine preuve en fait.

Ailleurs, parlant du choix des sujets, il dit :

Si les Grecs, comme vous, Chrestiens, eussent escrit,
Ils eussent les hauts faits chanté de Jésus-Christ.

Et dans le livre III :

Les vers sont le parler des Anges et de Dieu,
La prose des humains : le poète au milieu
S'élevant jusqu'au ciel, tout repu d'ambroisie,
En ce langage écrit sa belle poésie.
Pleust au ciel que tout bon, tout chrestien et tout saint,
Le François ne prist point de sujet qui fust feint!
Les Anges à miliers, les âmes éternelles
Descendroient pour ouïr ses chansons immortelles!
C'est desjà trop long temps cette muse invoqué,
Qui rend d'un court plaisir un bel esprit moqué,
Sur l'Hélicon menteur couronnant les perruques
De lauriers abuseurs, flestrissants et caduques.
Après elle tousjours il ne faut s'incenser (1).
Il faut monter aux Cieux sur l'aisle du penser :
Là, cette Muse voir, qui d'Astres couronnée,
Ayant de beaux rais d'or la teste environnée (2),
Couronne les beaux chefs de lauriers qui sont tels
Que non mourants ils font les mourables mortels.

Le sieur de la Fresnaye sentait tout le ridicule des oripeaux mythologiques et, dans le début de son poème l'*Israélide*, dont David est le héros, il ne nomme la muse que pour la forme et s'élève bientôt à une invocation véritable au Verbe de Dieu, qu'il appelle le *Parler souverain.*

O Parler souverain, dont la Triple-Unité
Est une avecques Dieu de toute éternité,
Ayant en toi parfait une parfaite essence
En la perfection de la grand Providence :
Qui Père, Fils, Esprit, es le Dieu tout-puissant,
Commençant toute chose, aussi la finissant,
Par ta parole fais que cette œuvre conçue
De moy soit enfantée à bien heureuse issue.
. . . .
Mais pour sonner, Seigneur, tes honneurs bien à plain,

(1) S'enflammer.
(2) Mulier amicta sole... et super caput ejus corona stellarum duodecim.

Cette harpe il faudroit dequoy sur le Jourdain,
Prophète il fredonnoit tes célestes louanges,
Qui vont encor bruyant depuis Eufrate et Ganges
Jusques sur notre Seine !.....

C'est surtout au théâtre, nous l'avons dit, que Vauquelin voudrait voir les sujets chrétiens garder la place d'honneur :

Hé ! quel plaisir seroit-ce à cette heure de voir
Nos poëtes chrestiens, les façons recevoir
Du tragique ancien ? Et voir à nos mistères
Les payens asservis sous les loix salutaires
De nos Saints et Martyrs, et du Vieux-Testament
Voir une tragédie extraite proprement (1) ?
Et voir représenter aux festes de village,
Aux festes de la ville en quelque eschevinage,
Au saint d'une paroisse, en quelque belle nuit
De Noël, où naissant un beau soleil reluit,
Au lieu d'une Andromède au rocher attachée,
Et d'un Persé qui l'a de ses fers relâchée,
Un saint Georges venir, bien armé, bien monté,
La lance à son arrest, l'espée à son costé,
Assaillir le Dragon, qui venait effroyable
Goulument dévorer la Pucelle agréable,
Que pour le bien commun on venait d'amener ?
O belle catastrophe ! on la voit retourner
Sauve avec tout le peuple ! Et quand moins on y pense
Le Diable estre vaincu de la simple innocence !
Ou voir un Abraham, sa foy, l'Ange et son fils !
Voir Joseph retrouvé ! les peuples déconfits
Par le Pasteur guerrier qui vainqueur d'une fonde (2),
Montre de Dieu les faits admirables au monde !

On sent le cœur d'un chrétien vibrer sous ce style naïf et quelque peu vieilli. Quel est le vers de Boileau où l'on sente vibrer quelque chose ?

Dans un autre endroit, Vauquelin s'arrête à considérer l'état lamentable où la guerre civile a réduit la France, et dit que les sujets tragiques ne manqueront pas aux beaux ans qui suivront. On nous permettra de citer ces vers pleins d'actualité :

(1) *Esther et Athalie* ont répondu à ce *desideratum*.
(2) Avec une fronde.

Pauvre France qui dors, quand tu t'éveilleras,
De tes enfants mutins tu t'émerveilleras.
Celui qui pourroit voir une forest arbreuse,
Grande, belle, peuplée, antique, noire, ombreuse,
Et la revoir après, sans ombre ni rameaux,
Un taillis remarqué de quelques balliveaux,
Ayant senti le fer de la hache, émoulue
Pour faire trébucher sa richesse feuillue :
France, il te void ainsi, sans sceptre majestueux (1)
Sans couronne royale, en port calamiteux,
Ta robe par lambeaux, commé à l'accoustumée
N'estant plus de lis d'or sur l'azur parsemée.
Tes massacres cruels aux beaux ans qui suivront
Aux poètes tragics de sujet serviront :
Mais ore appaise toi.....

Voilà ce que pensait un *renaissant*, tout rempli des préjugés de son époque, mais chez qui le bon sens dominait encore. Aussi les passages que nous venons de citer sont-ils en demi-contradiction avec le reste de son œuvre, et Boileau, en élaguant avec soin ce qui restait de vérité dans l'*Art poétique* de Vauquelin, a pu le remettre a neuf et l'adapter à la mode du jour, si bien qu'il en est devenu le père incontesté, sinon incontestable.

Vauquelin semble avoir deviné l'injustice de l'histoire à l'égard de son *Art poétique*, quand il dit, en parlant de ses poésies champêtres :

Je ne m'en repens point, plus tost je suis joyeux
Que maint autre depuis ait bien sçeu faire mieux.
Mais plusieurs toutefois, nos forest épandues
Ont sans m'en faire hommage effrontément tondues
Et méprisant mon nom, ils ont rendu plus beaux
Leurs ombres découvers de mes feuillus rameaux.

En résumé, Boileau a perfectionné la forme, élagué certaines longueurs; mais il a considérablement altéré le fond, en faisant disparaître tout ce qu'il restait de chrétien dans le poème didactique de son prédécesseur. Et ce qui est surtout

(1) Prononcez : *Majesteux*.

déplorable dans l'œuvre refondue, c'est l'exclusion systématique de la religion chrétienne et de l'histoire nationale.

L'école sans Dieu n'est que l'extension à l'enseignement primaire du séparatisme janséniste, appliqué par Boileau à la littérature. Et c'est en cela qu'il est coupable, bien plus que dans ses plagiats littéraires qu'on lui pardonnerait aisément, s'il avait seulement une fois cité le nom de Vauquelin à côté de celui d'Horace.

Certaines théories de Boileau sont, du reste, généralement répudiées aujourd'hui, et M. Géruzez n'hésite pas à déclarer dans ses annotations (1) que tout ce qu'il a écrit sur le théâtre n'a pas le sens commun.

Ici se présente une objection. Les hommes pratiques, les professeurs vont nous dire : Vous attaquez Boileau, libre à vous, mais que mettrez-vous à la place? Vous n'avez sans doute pas l'intention de mettre entre les mains des élèves le poème de Vauquelin, tout rempli de formes vieillies, de phrases embarrassées et d'expressions hors d'usage.

Nous convenons sans peine que cet ouvrage n'a point la précision didactique nécessaire à un livre de classe et qu'il serait d'un emploi plus funeste qu'utile, s'il était choisi à l'exclusion de tout autre, mais l'abus qu'il nous paraît utile de combattre, c'est l'emploi exclusif de Boileau. Le professeur doit commenter les auteurs, et le commentaire de Boileau comporte des citations des différents poètes qui ont traité des mêmes matières. Ainsi, à côté du passage d'Horace, on mettra, très-utilement le passage de Vauquelin, imité par Boileau, comme l'a fait M. Viollet-le-Duc dans son édition de Boileau et de Regnier (2), édition d'ailleurs détestable par l'esprit qui a présidé aux commentaires.

Les chefs-d'œuvre de Raphaël n'ont pas fait oublier le mérite de celui qui fut son maître, et de ce que Raphaël a pris le premier rang, on ne conclut pas qu'il n'y a rien de bon dans

(1) *L'Art Poétique* de Boileau, annoté par M. Géruzez, édition Hachette, adoptée par l'Université.

(2) Paris, Desoer, libraire, 1823.

l'œuvre du Pérugin. C'est pourtant à cet excès ridicule que l'on arriverait dans le domaine des lettres, en refusant tout honneur à celui qui a l'immense mérite d'avoir ouvert la voie : *Ut pictura poesis*.

II

Si Vauquelin est généralement ignoré, faut-il s'étonner que la plupart des littérateurs ne connaissent pas l'art poétique d'un contemporain, qui a mieux aimé faire de beaux vers et rester inconnu, que de s'exposer à gaspiller son talent dans les enivrements de la renommée. Quelques-uns connaissent l'*Ange et l'Enfant*, cette suave inspiration qui fut pour le monde littéraire la révélation du *génie dans l'obscurité;* mais combien ont lu le poème du *Dernier jour*, le *Martyre de Vivia* et *l'art poétique* de Jean Reboul? C'est ce dernier ouvrage que nous voudrions mettre en lumière. Avec la modestie qui fut un des traits distinctifs de ce grand caractère, Reboul intitule son œuvre *Homélie poétique*. Au fond, c'est un art poétique très-complet. Tout en défendant contre les romantiques Boileau et le XVIIe siècle, le poète nimois expose des théories beaucoup plus saines, et surtout beaucoup plus chrétiennes.

Il semble s'attacher à traiter les sujets que Boileau a passés sous silence ou qu'il n'a fait qu'effleurer. Laissant de côté les règles secondaires, il s'applique surtout à poser les principes généraux, et sur ce point il n'a pas de peine à s'élever beaucoup plus haut que son prédécesseur. Le style, moins solennel que celui de Boileau, a le mérite d'être varié; familier quand il raconte l'histoire littéraire, il devient élevé et parfois sublime quand il parle de l'ode et de l'inspiration poétique.

Nous pensons qu'il ne doit pas non plus rester sous le boisseau et que plusieurs passages de l'*Homélie poétique* méritent de fixer l'attention et des maîtres et des disciples (1).

Reboul a de ces vers frappés au bon coin, qui se gravent du

(1) L'*Homélie poétique* a été publiée après la mort de l'auteur. Elle se trouve dans le volume intitulé : *Dernières poésies de Jean Reboul*, in-12. Avignon, Séguin.

premier coup dans la mémoire ; ce n'est pas un petit mérite pour l'enseignement. Dès le début du poème, il est à son aise comme un prince dans son palais :

Je commence. Et d'abord, je t'apprends sans détours
Qu'*on n'est point un héros pour aimer les tambours,*
Mozart ni Rossini, pour avoir bonne oreille.
Tel qui, lisant *Cinna,* se croyait un Corneille,
N'est pas même un Pradon, s'il se met à rimer :
L'amour du beau n'est pas le don de l'exprimer.

Le second et le dernier vers de cette courte citation sont vraiment réussis dans le sens que nous venons d'indiquer ; ce sont des *vers-proverbes*.

Plus loin Reboul fait bon marché de la routine classique :

..... Laisse reposer la vieille métaphore
Dans les journaux bourgeois qui s'en servent encore,
Avec ce beau commun, cher au professorat,
Et propre, tout au plus, à faire un lauréat.
— Je plains, d'une pitié sincère et sympathique,
Le mortel affligé d'un prix académique :
Sous le laurier conquis soupçonnant des pavots,
Le public rarement confirme les bravos.

Cependant, il n'exagère pas, et fait justice des excès du romantisme. Son admiration pour le XVII[e] siècle le porte jusqu'à défendre Boileau, ce qui est d'un bon confrère. Reboul, qui n'avait point étudié, n'a eu d'autres maîtres que Bossuet et Corneille. Il y joignait une version française de la *Bible*; ce furent, on peut le dire, les seuls auteurs qu'il connut à fond : il ne pouvait donc juger les écrivains des époques précédentes. On est du reste émerveillé de ses œuvres quand on connaît ce détail de sa vie. Il ne se plaint pas de n'avoir pu étudier dans sa jeunesse, et veut être jugé par ses œuvres et non par les difficultés qu'il eut à vaincre :

Qu'on cesse de pleurer, dans la littérature,
Les talents étouffés par défaut de culture.
Les faibles sur ces mers périssent; mais les forts
Finissent, tôt ou tard, par atteindre les bords.
Nuages que la nuit prive d'or et d'opale,

Ils portent dans leur sein l'éclair qui les signale;
Et quel que soit l'oubli qui les puisse couvrir,
Sans se faire connaître ils ne sauraient mourir.

Raphaël peint par lui-même n'est pas plus ressemblant.

Tout ce que Reboul dit du théâtre est raisonnable. Cependant nous trouvons qu'il a tort de se révolter contre cette assertion trop fondée :

« Nos tragiques sont pâles,
« Notre scène a manqué d'œuvres nationales,
« C'est un jour emprunté.... »

Il faut avouer qu'il défend habilement le théâtre classique; mais, il est facile de le montrer, les faits qu'il avance en sa faveur ne sont guère que des exceptions, et ces exceptions confirment la thèse qu'il combat :

Regardez mieux, docteurs,
Et rendez, s'il vous plaît, justice à nos auteurs.
Comme dernier effort de sa grandeur féconde,
Du royaume des Francs, Rome dota le monde;
Et Corneille de Rome illustre les destins,
De l'époque des rois aux Césars byzantins.
Racine a célébré le peuple et les miracles
De ce Dieu dont le Fils vit dans nos tabernacles :
Et les peintres divins de nos deux grands berceaux
Ne sont pas, dites-vous, assez nationaux?
Non, non, je ne suis pas dupe d'une chimère;
Ces grands Français lisaient dans l'âme de leur mère,
Alors qu'ils composaient son royal écusson
Des murs du Capitole et des tours de Sion.

Convenons que la défense est habile, mais Esther et Athalie sont des exceptions dans l'œuvre de Racine. Corneille a fait mieux que Cinna et Horace, en mettant sur la scène le martyre de saint Polyeucte. Encore un coup, ce sont des exceptions et la scène au XVII[e] siècle a vécu, non de ces chefs-d'œuvre, qu'il a presque dédaignés, mais bien d'Andromaque, de Médée, de Phèdre, de Mithridate et de tous les héros dont les noms semblent *nés pour les vers*, a dit Boileau. Le théâtre ne fut national et chrétien que par exception. Reboul lui-même, quand il a voulu aborder la scène, n'a point choisi des sujets classiques,

mais bien le siége de l'amphithéâtre de Nimes par Charles-Martel, et le martyre de Vivia Perpetua, patronne de sa paroisse ; et il a présenté cette pièce au public avec un titre, qui répudie la tradition du grand siècle : Le Martyre de Vivia, *mystère* en trois actes.

Passant à la comédie, Reboul déclare que la vraie, la grande comédie

Ne serait plus possible aux jours où nous vivons.

Les raisons qu'il en donne ne manquent pas de valeur :

Trop nombreux sont les sots et surtout les fripons.
La victime d'alors est montée à l'empire,
Et fait seule le choix de ceux dont on peut rire ;
George Dandin fleurit dans les plus hauts emplois;
Dédaigneux de ses vers, Vadius fait des lois ;
Scapin aux grands seigneurs donne les étrivières,
Et, maire de son bourg, couronne des rosières.
Monsieur Jourdain sera le comte de Jourdain;
Tartufe du pouvoir s'est fait le chapelain, etc.

Nous voilà en pleine satire; Reboul joint le modèle au précepte et déclare que la haute satire doit remplacer aujourd'hui la grande comédie.

A propos de l'ode, notre auteur affirme que pour y réussir,

Du héros qu'on choisit, il faut avoir la foi.

Ceci est la condamnation formelle du système de Boileau, et c'est la vérité. Plus loin il est plus explicite encore :

Aux solides beautés constamment sympathique,
Sois nouveau, s'il se peut, à la manière antique,
Mais en la dépouillant des oripeaux païens.
Eh ! que nous fait à nous, déistes ou chrétiens,
Attaquant, défendant le symbole sévère
Sorti du craquement des rochers du Calvaire,
La barque de Caron ou l'urne de Minos,
Et les ciseaux rouillés de la vieille Atropos?

La liberté n'exclut pas la recherche assidue et le travail prolongé sur une œuvre :

Laborieusement faire le vers facile,
Travailler à la lampe et ne pas sentir l'huile,

Chercher longtemps sans rien perdre du naturel,
Et le secret qui rend le poète immortel.

Voilà quatre vers qui feraient assez bonne contenance à côté du passage de Boileau :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez;
Ajoutez quelquefois et souvent effacez.

Dans le III[e] livre de son *Homélie*, Reboul traite avec une certaine étendue la question délicate du choix d'un censeur ; puis il consacre le IV[e] aux principes généraux. Il faut le lire en entier et l'on y trouvera des lumières que Boileau n'a pas même entrevues. La conclusion est qu'il faut avant tout être chrétien, et ne pas hésiter à venger la foi des insultes que notre siècle lui prodigue :

Il faut prendre un parti : celui qui n'en prend pas
Dans l'un et l'autre camp passe pour un Judas.

Plus loin il développe la même pensée :

J'ai vu tenir pour faux, presque pour criminel
Ce qui me fut appris sur le sein maternel !
J'ai vu honnir le Dieu qu'ont adoré mes pères,
Le Dieu consolateur de toutes mes misères,
Et sans qui mon esprit, accablé sous son poids,
Se serait sur lui-même affaissé mille fois.
Des majestés selon mon cœur et ma doctrine,
J'ai vu le front saigner sous la boue et l'épine;
Et tomber sous le coup d'un ignoble couteau
Des martyrs bafoués jusque dans leur tombeau !
Et je n'ai pu tenir à l'immense déboire
De voir toute ma foi sous l'arche du prétoire.
Et j'ai dit à Pilate, aux scribes, aux soldats :
Le Christ sera mon Dieu, même sous vos crachats !

L'*Homélie* se termine par ces admirables conseils :

Je t'ai parlé du Christ, tu le prendras pour guide.
Avec trop de fureur le flot monte et s'abat,
Pour ne pas nous lier fortement à ce mât,
Et ne pas tenir loin de notre oreille infime
Les sirènes du mal qui chantent sur l'abîme.
Si ta nef s'égarait ou sombrait en chemin,

L'Église serait là pour te tendre la main :
Au dessus des vapeurs que l'orage amoncelle,
Le ciel, obscur pour nous, est toujours clair pour elle.
. . . .
L'Olympe peut lancer son aigle dans l'espace,
Celui du Sinaï dans son vol le dépasse,
Et trempant ses regards dans les divins éclairs,
Sous son essor puissant il met tout l'univers.
Son cri n'est point jeté pour un peuple, une aurore,
Mais pour tout ce qui vit et ce qui doit éclore.

Voilà certes des principes sérieux, et nos humanistes gagneraient à les connaître. Pour terminer cette série de citations déjà bien longue, et pour donner une idée de l'ensemble de l'œuvre, qu'on nous permettre de faire une courte analyse des quatre Livres, sous forme de sommaire :

Livre I. — Le Poète. — La vocation poétique. — Poésie de métier et poésie d'inspiration. — La critique et la mode. — La langue française et le siècle de Louis XIV. — Le vrai beau. — Le romantisme.

Livre II. — Divers genres. — Le beau ; le génie en face des règles. — Poésie dramatique. — Poésie pastorale. — Poésie d'imitation et poésie nationale. — La comédie. — La satire. — L'épopée. — L'élégie. — L'ode. — La fable ; Lafontaine. — Le classique suranné. — Défauts à éviter.

Livre III. — Le Censeur. — Choix d'un censeur. — La musique. — La réclame. — Gilbert. — Le poète dans le malheur. — La critique de *feuilleton*. — Le temps, meilleur juge. — Les livres à trois sous. — Épisode de Gil Blas consulté par son maître. — Dangers de l'orgueil.

Livre IV. — Principes littéraires. — La renommée. — Les œuvres immorales. — Les femmes auteurs. — Paris et le journalisme. — Épisode du bureau de Corneille. — Mérite intrinsèque d'un ouvrage. — Les honneurs et la flatterie. — Les principes. — La libre-pensée et l'*art pour l'art* en face de l'Église, mère de la vraie poésie.

Grâce à Dieu, la littérature française sort enfin de l'ornière où Boileau semblait l'avoir enrayée pour jamais. *Jeanne d'Arc* et *la Fille de Roland* viennent de prouver qu'on peut parler de Dieu et des Saints, même sur la scène, sans être ridicule ni sacrilége, et que les gloires nationales sont des sources d'inspiration plus fécondes que les légendes de la mythologie. Pendant que la littérature officielle continue à descendre et que l'Académie ouvre ses portes à M. Dumas fils, l'âme de la France, réveillée sur les champs de bataille par les braves de Patay, secoue le linceul profane sous lequel elle était restée quelque temps assoupie; un souffle régénérateur passe dans le cœur des poètes. C'est l'aurore du grand mouvement littéraire et intellectuel qui éclatera quand l'enseignement, dégagé des entraves universitaires, pourra prendre son libre essor vers Dieu, sous le regard maternel de la sainte Église.

J. Germer-Durand,
des Augustins de l'Assomption.

LIBERTÉ
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Au moment où la Chambre, dégagée des questions constitutionnelles, dont elle est sortie blessée à mort, doit sans doute, avant de rendre le dernier soupir, achever les discussions commencées en première et seconde lecture ; elle commence au moment où nous écrivons ; la loi sur la liberté de l'Enseignement supérieur va donc revenir à l'ordre du jour avec cette force nouvelle, qu'une loi toute libérale ne peut plus être rejetée par la France devenue républicaine.

A cette occasion, nous publions une note très-intéressante présentée au nom de la Société générale d'éducation et dont nous avions suspendu l'impression, pendant que la Chambre subissait la crise indéfinie des lois constitutionnelles.

NOTE ADDITIONNELLE

Aux vœux présentés par la Société Générale d'Éducation concernant le projet de loi sur l'organisation de l'Enseignement Supérieur libre et le rapport de M. Laboulaye.

Si le rapport de M. Laboulaye a soulevé de justes et nombreuses critiques, c'est surtout en ce qui concerne la collation du grade de bachelier, exclusivement et à jamais réservé à l'État. Ce point est d'une importance telle aux yeux de tous nos correspondants que nous avons cru bon d'en faire l'objet d'une note spéciale. Nous nous référons d'ailleurs aux principes sur lesquels se fondent les observations générales présentées par

nous, pour justifier les conclusions auxquelles nous allons nous arrêter.

Écartée par le législateur de 1850 sur l'Enseignement secondaire, comme se référant aux droits sur l'Enseignement supérieur, éludée par le savant rapporteur du projet de loi sur ce dernier enseignement, comme ne s'y référant pas (1), la question si importante des jurys d'examen du baccalauréat ès-lettres s'impose à nous, à raison même de l'étrange contradiction de ces deux avis, comme une de celles qui intéressent au plus haut degré l'avenir de l'Enseignement libre, supérieur et même secondaire (2).

Cinq systèmes se trouvent en présence pour la résoudre et s'offrent à notre choix : celui des jurys officiels, celui des jurys mixtes, celui des jurys spéciaux, celui des jurys allemands et celui des jurys équivalents.

Le premier, celui des jurys officiels, seul en vigueur jusqu'à présent, consiste à n'attribuer le droit d'examiner les candidats au baccalauréat qu'aux seuls professeurs de Facultés de l'État.

Il nous paraît de tout point inadmissible.

Sans discuter ici l'esprit de l'Université, sans même mesurer le degré de son impuissance comme éducatrice, et à ne considérer que son enseignement, il est hors de doute que les vices de ses programmes encyclopédiques et son inexplicable persistance à les maintenir malgré leurs résultats déplorables, suffiraient seuls à justifier les protestations que soulève de toutes

(1) Il nous a paru convenable de déclarer qu'aux yeux de la majorité la collation du baccalauréat ne faisait point partie des droits de l'Enseignement supérieur. » Page 27 du Rapport de M. Laboulaye.

(2) Nous envisageons un peu autrement, dans la *Revue de l'Enseignement*, l'importance de cette question. Pour nous, nos lecteurs le savent, la question du baccalauréat intéresse *au plus haut point* et *principalement* l'Enseignement secondaire, puisque le programme du baccalauréat commande le programme des études secondaires. En pratique, tout ce que nous nous efforçons d'ajouter, pendant les classes, au programme du baccalauréat, n'est pas accepté, n'est pas sérieusement étudié. Nous changerions donc volontiers les termes de la note pour dire « que cette question est une de celles qui intéresent au plus haut degré l'avenir de l'Enseignement libre *secondaire* et même *supérieur*.

(Note de la rédaction de la *Revue de l'Enseignement chrétien.*)

parts son monopole ; et nous n'hésitons pas à reconnaître que le premier usage que nous aurons à faire de la liberté, lorsque nous l'aurons obtenue, sera d'apporter de notables modifications à ses méthodes d'enseignement et plus encore à ses programmes d'examen, qui semblent ne faire consister l'instruction qu'à charger la mémoire des élèves, et en quelque sorte à y verser de la science comme dans un entonnoir, au lieu de développer et de discipliner les facultés de leur esprit. Dès lors, nos établissements libres seront constitués les rivaux des siens ; et quelque impartiaux que nous nous plaisions à croire ses professeurs, nous ne saurions accepter, pour juges du mérite de nos élèves, les seuls membres du Corps universitaire devenu, plus que jamais et par la force des choses, notre concurrent. La simple équité devrait les porter eux-mêmes à se récuser ; et, à son défaut, les droits essentiels de la liberté leur en feraient un devoir.

Vainement, en effet, prétendrait-on, avec M. Laboulaye, que « c'est pour l'Enseignement secondaire une bonne fortune qui « manque à l'Enseignement supérieur, d'avoir trouvé, en « dehors et au-dessus de lui, un corps de professeurs, familier « avec les études classiques et les sciences, complétement « étranger aux querelles et aux jalousies qui troublent une « sphère inférieure, et dont les membres, en examinant les « candidats au baccalauréat, ne sont pas des rivaux intéres- « sés, mais des juges impartiaux, éclairés et respectés de « tous (1). » C'est là, de sa part, une assertion toute gratuite ; et l'on a peine à comprendre qu'il ait pu la produire, en termes aussi formels, quelques pages seulement après avoir tracé ces lignes qui la démentent : « *Ce sera livrer l'examen au hasard* « *et dérouter complétement l'étudiant, si on ne l'interroge pas* « *sur ce qu'il a appris, si on lui demande d'autres solutions que* « *celles qu'on lui a données, et si on ne respecte pas la méthode* « *de l'école* (2) ». Il les écrivait, il est vrai, uniquement dans la

(1) Page 26 du Rapport précité.
(2) Page 18 du Rapport précité.

pensée de combattre l'adoption des jurys spéciaux pour la collation des grades supérieurs ; elles n'en mettent pas moins en pleine lumière tout un côté fort important de la question qui nous occupe. La vérité est qu'il ne serait pas possible, qu'il ne serait même pas permis à ces professeurs de se désintéresser et de s'abstraire de l'esprit, des doctrines, en un mot du système d'enseignement qui a été celui de leurs études, et que comme examinateurs ils ont pour mission d'appliquer, aussi complètement que veut bien le dire M. Laboulaye ; aussi complètement surtout qu'il le faudrait pour qu'ils apportassent, dans leurs fonctions de juges d'un système opposé, toute l'indépendance, toute l'impartialité et même toute la compétence qu'elles exigeraient. Les leur confier cependant, malgré tant de raisons de les leur dénier, amènerait inévitablement ce résultat : que leur autorité, souveraine sur l'examen, s'imposerait par là même à tout l'enseignement, et que la crainte de les froisser et de rendre pour les jeunes gens les épreuves plus difficiles, sinon moins impartiales, produirait l'un de ces deux effets aussi fâcheux l'un que l'autre : ou que les maîtres se verraient forcés de modifier leur enseignement dans un sens contraire à leurs convictions et au plus grand détriment des études ; ou que, si n'obéissant qu'à leur conscience, ils persistaient à la donner dans son intégrité, les familles finiraient par éloigner leurs fils de maisons qui autrement auraient été celles de leur choix. Dans les deux cas, une atteinte des plus graves serait portée à la liberté de l'enseignement. Nous ne pouvons donc que repousser absolument ce premier système.

Le second, celui des jurys mixtes, tend à composer les jurys d'examen d'un nombre égal de professeurs de l'Enseignement libre et de professeurs de l'Enseignement de l'État. Appliqué en Belgique, où son admission et son fonctionnement ont été facilités par l'exiguité du nombre des établissements libres, il y a soulevé de nombreuses critiques et l'on peut se demander s'il n'y est pas maintenu, parce que l'on redoute de lui voir substituer les jurys officiels, dont personne ne veut.

On n'ignore pas, en effet, les plaintes qui se sont produites contre ses abus; et le grave reproche qu'il a encouru de ne pas tenir égale la balance de l'impartialité, et de donner lieu, de la part des examinateurs quelquefois à des sévérités, poussées jusqu'à l'injustice, à l'égard des Universités rivales de celles auxquelles ils appartiennent; le plus souvent à une réciprocité de complaisances vis-à-vis de leurs candidats mutuels qui dégénèrent en faiblesses et produisent l'abaissement du niveau des études. Nous ne saurions donc l'admettre en France où ces inconvénients, quelque exagérés qu'on puisse les supposer chez nos voisins, s'aggraveraient certainement de l'inégalité et de la multiplicité du nombre des établissements libres et des établissements de l'État.

Le troisième, celui des jurys spéciaux, exclut des jurys d'examen les professeurs en exercice, et n'appelle à y siéger que les agrégés non titulaires, les anciens professeurs en retraite, ou même, au besoin, des personnes étrangères à l'enseignement, mais pourvues des diplômes universitaires.

Ce système soulève les plus sérieuses objections. Il y a plus d'un danger à charger de l'examen soit de jeunes agrégés qui n'ont pas l'expérience de l'enseignement, soit des personnes qui lui sont étrangères et qui n'en ont aucune habitude, soit même d'anciens professeurs « favorables au passé ou qui ne « seront plus au courant de la science (1) ». Ce serait, de plus, créer un nouveau corps de fonctionnaires dans notre pays qui n'en a que trop, et ajouter de nouvelles charges au budget déjà énorme de l'État. Et puis encore, admettra-t-on un seul jury destiné à se transporter successivement de ville en ville? On prolongera ainsi, indéfiniment, la durée des sessions au préjudice des candidats. Ou, au contraire, en créera-t-on autant que d'académies? Ce sera rendre très-difficile le recrutement de leur personnel. D'un autre côté, si l'on concède à leurs membres l'inamovibilité, ne paralysera-t-on pas l'esprit

(1) Page 38 du Rapport précité.

de réforme dans la direction de cet examen? Ou, si on les renouvelle fréquemment, ne sera-ce pas l'exposer elle-même à des variations fâcheuses? Toutes les difficultés d'application que présente ce système nous déterminent à l'écarter.

Le quatrième est le système allemand qui repose sur ce principe très-juste, qu'il ne faut pas distraire les candidats de leurs juges naturels. Il leur fait subir leur *examen de maturité* — épreuve analogue à notre baccalauréat et placée comme lui à la fin des études — devant une Commission, composée du directeur et des professeurs des hautes classes du *gymnase* ou collége dont ils ont suivi les cours, sous la présidence d'un délégué spécial du Gouvernement. Ce délégué a la haute direction des épreuves, a le droit de *veto* sur les délibérations de la Commission, soumises, dans ce cas, à la révision d'une Commission supérieure choisie par le Gouvernement, et peut même faire retirer au gymnase le droit qui lui a été conféré de faire passer l'examen et de délivrer le diplôme de *maturité*.

Ce système offre, sans doute, d'incontestables avantages. Il permet aux candidats d'achever régulièrement le cours normal de leurs études; il les dispense de toute préparation hâtive et exclusive de l'examen; et il réduit singulièrement les chances laissées au hasard de l'interrogatoire en donnant aux notes et aux devoirs du gymnase une grande importance, qui va jusqu'à autoriser la dispense de l'épreuve orale. Il augmente en même temps l'autorité des maîtres sur les élèves, qui savent que l'examen est la sanction réelle de leur travail et de leur conduite pendant toute la durée de leurs études. Et, en outre, la crainte d'être privés du droit de le faire passer, stimule le zèle des chefs d'institution pour maintenir dans leur maison le niveau des études. En un mot, il sauvegarde à la fois les intérêts des élèves, ceux des professeurs et de ceux de la société. Mais autant il peut produire d'heureux résultats là où l'État sait se renfermer strictement dans son rôle de surveillance bienveillante et d'égale protection à l'égard de tous les établissements d'enseignement indistinctement, autant son application serait

abusive et funeste en France, où l'État, en s'arrogeant à lui-même le droit d'enseigner, ne peut s'empêcher de réserver toutes ses faveurs pour les établissements qu'il a créés et qui le représentent.

Le cinquième et dernier système, celui des jurys ÉQUIVALENTS, tend à reconnaître aux Facultés libres, légalement constituées, le même droit qu'aux Facultés de l'État pour la collation du grade de bachelier. Il se fonde à la fois sur l'usage, sur la raison et sur le droit.

« De temps immémorial », en effet, M. Laboulaye le reconnaît lui-même, « les Facultés ont donné des grades ; et le titre « de bachelier, comme celui de licencié et de docteur, est un « legs de nos vieilles Universités (1). » Partout autour de nous le même usage s'est également perpétué. Quel motif pourrait donc nous porter à briser avec nos meilleures traditions et à rejeter l'exemple que nous donnent toutes les Universités étrangères? On nous objecte que le titre de bachelier a changé de nature, qu'il n'est plus un grade, mais un certificat de capacité, un jugement rendu par la société, à l'entrée des carrières publiques, pour en fermer l'accès aux ignorants, et que c'est pour elle un droit dont elle ne saurait se départir, de l'exercer par des juges de son choix et à l'aide de programmes tracés par elle. Nous répondons que l'État lui-même y voit si peu cette garantie de capacité qu'on allègue, que l'entrée dans toutes ses administrations est aujourd'hui subordonnée à un examen professionnel auquel on voit échouer nombre de bacheliers pour des *desiderata* trop marqués soit dans leur écriture, soit même et surtout dans leur orthographe. Il n'y a peut-être que le volontariat d'un an auquel le baccalauréat soit un titre légal; encore peut-il être suppléé par un certificat d'examen spécial, tellement facile à obtenir, qu'en vérité, on ne saurait s'en faire un argument pour refuser aux Facultés libres le droit de le conférer.

(1) Page 34 du Rapport précité.

On le voit donc, le baccalauréat est encore aujourd'hui, comme autrefois, un simple grade, et il y aurait une souveraine injustice à empêcher les Facultés libres de l'octroyer ; car, une fois qu'elles seront constituées dans les conditions légales de leur établissement, qui pourrait soutenir qu'elles ne présenteront pas, à l'égal des Facultés de l'État, toutes les conditions de capacité voulues pour la collation du grade de bachelier? Comment, d'ailleurs, la leur dénier quand on sera amené, nous l'avons montré plus haut, si l'on veut qu'elles se fondent et qu'elles vivent, à leur concéder même la collation des grades supérieurs de licencié et de docteur, comme la condition essentielle de leur existence et la sanction de la liberté d'enseignement?

Il y a plus. On doit prévoir qu'il se formera autour d'elles des établissements d'enseignement secondaire, animés du même esprit et imbus des mêmes doctrines; et rien ne serait plus arbitraire que de ne pas permettre à ces établissements de prendre dans ces Facultés libres les juges qu'ils y rencontreront et qu'ils préféreraient. Enfin, si le prix des inscriptions, des examens et des grades fournit aux frais de l'enseignement de l'État, et s'il est juste que les Facultés libres puissent obtenir la même ressource pour faire face à leurs charges et soutenir la concurrence de l'Université, ce serait leur refuser l'égalité de situation à laquelle elles ont droit que de leur interdire la collation du baccalauréat, dont les frais constituent la majeure partie de tous les droits d'examen.

C'est donc le système à la fois le plus rationnel et le plus équitable; et c'est aussi pourquoi nous concluons à son adoption.

CH. HAMEL,
Membre du Conseil
de la Société générale d'Éducation.

Le secrétaire général,
Cte EUGÈNE DE GERMINY.

LETTRE AU R. P. D'ALZON.

Mon Très-Révérend Père,

Il est plus que téméraire de prendre la plume après vous, surtout pour confirmer vos salutaires observations.....

Je puise mon excuse dans cette parole d'un vieil évêque :

« Il faut toujours crier la vérité à pleine gorge. » Je viens donc vous servir d'écho, de porte-voix ; chacun fait ce qu'il peut.

Merci, mille fois merci, de répéter au peuple chrétien qu'il doit réclamer sans relâche le droit d'élever ou de faire élever *chrétiennement* ses enfants. La réforme dans l'éducation n'est pas l'affaire d'un jour, vous le savez mieux que personne, mais c'est l'affaire capitale. Et c'est si bien l'affaire capitale, que ceux qui veulent expulser Jésus-Christ de la société se mettent et se mettront toujours en travers de nos légitimes revendications ; je signe des deux mains la pétition dont vous donnez le texte dans votre article de février 1875.

Elle pourra paraître *importune* à des députés absorbés par d'autres questions, mais son *opportunité* n'est pas discutable. Hélas ! combien est petit le nombre des députés catholiques qui ont étudié cette grande thèse de la liberté de l'enseignement ! Combien est petit le nombre de ceux qui ne sont pas découragés par les fins de non-recevoir sans cesse opposées à cette revendication ! Les obstacles que nous rencontrons ne doivent pas nous surprendre : ils sont la démonstration la plus convaincante de l'*opportunité* de notre campagne.

Si tous les maîtres et pères de famille catholiques signifiaient à qui de droit qu'ils sont décidés à demander *aujourd'hui, demain* et *toujours*, la liberté de l'enseignement, la victoire finirait par couronner ces efforts.

Ce qui nous manque, c'est la virilité et la constance. Après quelques démarches qui n'ont pas abouti, on se décourage ou on se désintéresse, on calcule les chances de succès et puis on considère comme dictée par la prudence une réserve qui n'est imposée que par la paresse.

Fixons nos regards sur Rome. *Là* se trouve un vieillard qui ne se *repose jamais*. Ses protestations sont continuelles, parce que les violations du droit ne sont pas réparées. Hier encore, il adressait à la jeunesse d'Italie des exhortations que les catholiques français feront bien de méditer. « Ma consolation », disait Pie IX aux jeunes italiens, « est de vous savoir fermes et constants dans l'exercice de vos devoirs et *dans la défense de la cause du droit, de la vérité et de la justice.* » Soyons donc fermes, nous aussi, dans la *défense de la cause du droit, de la vérité et de la justice.*

Dans un autre passage du même discours, l'immortel Pontife s'exprime en ces termes :

« Et qu'on ne croie pas qu'en demandant que ces deux sacrements (celui du Mariage et celui de l'Ordre) soient libres dans leur administration et leurs effets, *Je cesse de réclamer la liberté de l'enseignement.* Or, quand je dis *réclamer la liberté d'enseignement*, j'entends la réclamer *non comme un principe, ce que je n'admets pas*, mais comme une vraie nécessité. »

Voilà, tracés en quelques lignes, nos devoirs de tous les jours et la formule même de nos revendications. Voilà la charte de cette vaste association « basée sur les principes du *Syllabus* et les décrets du dernier Concile », dont vous réclamez si judicieusement l'organisation.

Qu'on se mette donc à l'œuvre, qu'on élabore, au prochain Congrès des Comités catholiques, les premières assises de l'édifice, et l'œuvre, aidée des prières de l'*Association de Notre-Dame de Salut*, s'élèvera comme par enchantement.

On a dit que l'argent était le nerf de la guerre, j'affirme que la prière est le nerf ou plutôt le ciment des œuvres catholiques. Qui a permis à Dom Guéranger, sur la tombe duquel vous avez déposé de ces fleurs qui ne se fanent pas, qui, dis-je, a permis à Dom Guéranger d'opérer une des plus grandes révolutions que la France ait supportée, sinon la prière? la prière de Solesmes et de Ligugé. La science des Guéranger et des Pitra, sans la prière, n'aurait pas suffi pour chasser le naturalisme de la liturgie en France.

Je clos cet entretien, mon Révérend Père, en vous disant encore *merci*. Les vieux champions de la liberté de l'enseignement sont aujourd'hui bien clair-semés, mais ceux qui restent ont encore conservé leur vitalité; aussi leurs jeunes disciples s'estiment heureux d'apprendre à leur école comment on s'y prend pour défendre et servir l'Église.

Veuillez agréer, mon Très-Révérend Père, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus respectueux,

V[te] G. DE CHAULNES.



ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN

DE L'HISTOIRE ANCIENNE.

IV. — LES SAGES.

(Suite et fin.)

Chez les peuples les plus anciens : les Égyptiens, les Chaldéens, les Indiens, les Chinois, une certaine somme des vérités que Dieu avait données à l'humanité par les révélations primitives, fut gardée par les corps sacerdotaux, mais ces corporations y mêlèrent des doctrines perverses, que la corruption augmenta chaque jour. Elles voulurent flatter les passions au lieu de les retenir. Et puis, dans l'Inde surtout, les rêveries de l'amour-propre se jouèrent avec les rayons de la vérité divine. Les corps sacerdotaux laissèrent les fables populaires dégrader la religion par les plus grossières imaginations et gardèrent dans le secret, avec les initiations sataniques, les doctrines du panthéisme et du fatalisme mêlées avec les notions d'un Dieu suprême, de la loi morale et de ses sanctions, qu'ils ne purent jamais étouffer. De là chez eux ces ostentations de vertu, qui le plus souvent voilaient de grands désordres. Néanmoins, pendant longtemps, ces corporations méritèrent le respect par leur science et leurs lumières, dont on retrouve encore dans l'Inde d'immenses débris ; ainsi que par leurs enseignements très-élevés et par une très-haute dignité dans la tenue. C'étaient vraiment les Sages, avec l'auréole de gravité, de sérieuses méditations, de haute et profonde intelligence et de conseils précieux! Ils furent pendant de longs siècles les appuis de la justice, des lois, des institutions et d'une haute moralité. Ils eurent souvent à lutter contre les chefs militaires qui gênaient leurs enseignements et qui brisèrent

leur influence salutaire. Leurs travaux témoignent des plus grands efforts de l'esprit humain, hélas ! pour aboutir à donner une doctrine à toutes les passions humaines.

Chez les Grecs, les premiers Sages furent aussi des ministres du ciel. Orphée, Amphion et plusieurs autres apportèrent ainsi d'Orient ou d'Égypte, à un peuple descendu à la barbarie, quelques épaves des traditions sacerdotales, mais déjà bien défigurées, comme pouvaient les porter des aventuriers. Le peuple barbare et remuant auquel ils les donnèrent, n'en prirent que les fables les plus ridicules et les plus honteuses, qui durent se développer dans son sein, grâce à son esprit inventif. Il n'y a là rien qui mérite l'admiration, et tout est de nature à attrister profondément un cœur qui aime la vérité, et attache quelque prix au sort des intelligences humaines.

En tous cas ce n'est pas là ce qui mérite l'attention et le travail du jeune âge, surtout quand il n'a pas trouvé le temps de connaître les riches maximes de la sagesse divine, et les chants sublimes des Prophètes.

Plus tard les Sages proprement dits naquirent de la révolte du bon sens, contre d'ignobles superstitions et des fables dérisoires. Ils cherchèrent à remonter aux sources, en revenant en Orient. Il faut bien que la jeunesse sache que ces Sages *n'ont rien inventé*, afin qu'elle ne soit pas séduite par ceux qui vantent la puissance de l'esprit humain et qui font de la morale et de la vérité un produit de ses efforts. La découverte des travaux de l'Inde, nous révèle aujourd'hui l'origine des systèmes cosmologiques de la Grèce. Et quant aux idées plus élevées, les Juifs répandus dans l'empire assyrien, depuis la fin du VIIIe siècle, les propageaient dans toute l'Asie occidentale, que nos Sages consultèrent avant de formuler leurs conceptions. Mais leurs yeux furent éblouis par les rayons de la vérité; et ils la défigurèrent pour la faire entrer chacun dans son système. Ils se sont complus à étaler les maximes de la morale et de la vertu, à vanter leur nécessité, leurs avantages, le bonheur qu'elles procurent; les malheurs que le vice accumule, etc. Ils ont affecté les dehors austères de la

sagesse ; mais il faut le dire pourtant à nos enfants sans souffrir nulle part des éloges mensongers : dans l'intimité de leur vie, la force leur manqua, parce qu'ils ne prirent pas pour appui les dogmes solides de la Sainteté, de la Justice, de la Providence divine et des sanctions de la loi. Ils eurent les dehors de la vertu, mais en réalité toute la philosophie aboutit au sensualisme d'Épicure, ou à l'orgueil fardé du stoïcisme, manteau transparent qui recouvrait tant de turpitudes. Saint Paul nous a révélé la vérité sur ce point, et il importe de le dire, dans la mesure qu'exige le respect dû au jeune âge. Mais il est nécessaire qu'il apprenne ici profondément qu'avec la dégradation de notre nature, les belles phrases, les plus belles conceptions ne suffisent pas ; qu'il faut la foi et ses lumières, la crainte de Dieu, la croix et l'amour, la puissance de la grâce et de la vie régénératrice de Jésus-Christ, pour refaire le sang vicié de nos veines et rétablir la lucidité de notre intelligence, afin que l'âme consente à accepter la vérité, afin que le cœur puisse goûter le bien et résister aux entraînements des passions. Sans ces divins secours, quelles que puissent être l'étendue de l'intelligence, la profondeur et la richesse des idées ou même l'énergie des désirs, l'homme aboutit aux plus misérables erreurs et aux plus humiliantes faiblesses.

3° Comme il est bon, à côté de cette pauvreté morale et intellectuelle, de faire briller l'éclatante lumière des Prophètes ! Israël, peuple éminemment intuitif n'eût pas d'orateurs. Il ne les aurait pas supportés. Il lui fallait le jet de flamme de la poésie et de la vérité. Le temps où nous vivons a perdu les grandes notions du gouvernement divin, avec les notions de la justice, de la loi, de la sainteté infinie de Dieu et de la dépendance de l'homme. C'est dans Isaïe, dans Jérémie, Ézéchiel, Daniel, Osée, Amos, etc., qu'il faut retremper les âmes, et leur imprimer profondément ces notions fondamentales, en leur jetant comme des traits de feu les poésies brûlantes des Prophètes ; et dès l'abord la comparaison est vite faite avec les écrits païens les plus célèbres, et l'on ne court plus le ris-

que des trompeuses admirations ; la révélation du vrai et du beau véritable n'en laisse plus ni le goût ni le danger.

C'est surtout par la bouche des Prophètes que Dieu a donné les principes de la véritable philosophie de l'histoire ; il a donné le secret des événements et le véritable point de vue pour les apprécier ; il a mis dans tout son jour l'action de sa Providence dans le gouvernement des hommes et des nations, et la certitude de ces principes surhumains est attestée à tous les siècles par le miracle subsistant de la prophétie et de l'événement, dans leur concordance sans conteste.

Isaïe déroule d'abord le tableau d'une époque de décadence. L'homme n'en jugerait pas ainsi, et la philosophie historique de notre époque y aurait vu au contraire une époque de progrès. La Sagesse divine qui seule enseigne la vraie philosophie de l'histoire, parce qu'elle voit les effets dans leurs causes, signale dans le progrès matériel auquel on s'attache exclusivement, la source de toutes les ruines. Au commencement du règne de Joathan, la civilisation matérielle, la richesse, le commerce, le luxe, prenaient un grand développement ; mais avec eux se développaient aussi l'orgueil, la cupidité, l'égoïsme, tous les vices ; enfin l'idolâtrie, c'est-à-dire l'adoration du vice et l'abandon de Dieu et de la loi. Or, il en est toujours ainsi, car la terre c'est la tentation, le désordre, la souffrance, la ruine, la malédiction. Quelle aberration a été celle de notre époque lorsqu'elle a cru qu'elle pourrait prévaloir contre les leçons les plus solennelles de l'histoire.

C'est au nom du Dieu trois fois saint, dont la majesté s'abaisse à chercher un homme de bonne volonté pour cette grave mission ; c'est après que les lèvres impures de l'homme ont été purifiées par le charbon ardent de l'autel céleste, que le grand Prophète vient jeter à cette civilisation corruptrice et païenne les anathèmes qui sont de tous les temps, et que l'enseignement doit mettre au fond de toutes les consciences : « Malheur à vous qui joignez maison à maison et les terres aux terres. Ah ! vos maisons deviendront désertes, et dix arpents produiront une mesure de froment. Malheur à vous qui dès

le matin ne songez qu'à la bonne chère, et oubliez Dieu et ses œuvres. Or, c'est parce que ce peuple n'a pas eu la science divine, qu'il a été conduit en captivité. L'enfer a dilaté ses entrailles, les forts y sont descendus et l'homme sera humilié, les yeux superbes seront abaissés et Dieu sera exalté dans le jugement.

« Malheur à vous qui appelez bien le mal, et mal le bien ; qui êtes sages à vos propres yeux ; qui justifiez l'impie pour de l'argent. Aussi la colère de Dieu s'est allumée ; leurs cadavres seront sur la terre comme la boue des places publiques. Dieu élèvera un drapeau pour appeler une nation lointaine, son rugissement est celui du lion, il tiendra sa proie, il l'embrassera, et nul ne la lui arrachera. » (Chap. v.)

Voilà le terme de la civilisation quand elle ne place pas comme but de tout son travail et de tous ses efforts la sagesse, la vérité, la foi avec ses vertus et ses immolations au dévouement.

C'est à l'origine que Dieu fait entendre les menaces de sa colère, parce qu'il espère retarder ainsi la marche du mal ; et d'autre part, quand la menace a son effet, les âmes sincères comprennent la vérité, grâce à la parole prophétique. Hélas ! beaucoup résistent. L'amour-propre de l'homme a reçu ce terrible pouvoir avec la liberté ; il peut refuser de voir la liaison de la faute et du mal qui lui en revient. Dieu lui paraît un intéressé, un ennemi, un persécuteur : il n'obtient que le blasphème. Il faut que sa main terrible décime les coupables, jusqu'à ce que la terreur contraigne le reste à accepter la lumière avec l'humiliation. N'est-ce pas là ce que nous voyons ? Abusant des notions évangéliques sur l'infinie bonté de Dieu, nous avons voulu faire un complice de cette bonté souveraine ; la loi et ses sanctions semblaient n'être plus faites pour nous ; l'Évangile et la Croix n'étaient plus de notre temps ; Dieu avait abdiqué sa Providence et ce gouvernement énergique de sa sainteté, qui dirige tous les détails de la vie de l'homme et de l'humanité pour arracher le mal, et faire germer la vertu et la sainteté. Mais il n'en est rien.

Dieu a pris soin de se faire connaître à nous et il ne change pas; il ne nous a pas laissés à nos conseils. Si le monde ancien a eu ses tempêtes et ses ruines, le monde chrétien a eu les siennes aussi; Dieu ne laisse pas les chrétiens aussi longtemps paisibles dans le mal; or, si nous devons revenir à la vérité, ce sera en ramenant les générations qui arrivent, aux sources que Dieu nous a données pour retrouver les saines idées. En ouvrant le livre d'Isaïe, il semble qu'il a été écrit hier, tout exprès pour nous.

Joathan avait fait quelques efforts contre le mal; mais les richesses s'accrurent et le mal arriva au terme fatal pour Israël : l'idolâtrie (chap. II, III, IV). La terre est pleine d'or, d'argent et de trésors sans fin; de chevaux et de chars; mais aussi elle est pleine d'idoles. Ils ont adoré l'ouvrage de leurs mains et l'homme s'est abaissé. Ah! ne leur pardonnez pas, — car le mal ne ferait que s'étendre, — entrez dans la prière devant la colère et la gloire de Dieu. Les yeux altiers et toutes les hauteurs seront abaissés, et Dieu seul sera grand.

Voici que le Dominateur va enlever tout ce qui est fort et puissant. — Dans toutes les positions de la société, on ne trouvera plus un homme de valeur — parmi les gens de guerre, parmi les juges, parmi les sages, parmi les vieillards, parmi les conseillers, parmi les hommes éloquents; je leur donnerai pour princes des enfants, des effeminés les domineront. On se jettera sur tous ceux qui ont quelque élévation, on les saisira en criant : Vous avez un vêtement, soyez notre prince, soutenez notre ruine, et — s'il a du sens, — il répondra : Je n'ai ni pain ni vêtement, ne faites pas de moi votre chef, car la ruine est inévitable. On s'est élevé contre Dieu, ils ont irrité sa majesté, ils ont fait parade de leurs crimes, malheur à eux!

— Sanglante ironie, affreuse réalité de certaines heures trop bien connues, qui fait la confusion de l'orgueil exalté par les richesses, lui qui s'est vanté si haut de former des hommes d'une supériorité que les siècles de foi n'auraient pu atteindre!

Peuple, ajoute le Prophète, ceux qui te disent bienheureux, ceux-là te trompent. Ils rompent le chemin devant toi!

— Ils pullulent, en effet, aux heures fatales, ces hommes de mensonge, qui flattent les victimes, afin de leur voiler l'abîme et d'exploiter une décadence désireuse de s'aveugler.

C'est à la femme en particulier que Dieu s'en prend, parce que le mal de la société est toujours le fruit de ses fautes et de sa corruption. Son influence décisive qui fait toujours l'éducation de l'homme, doit développer le respect, la dignité, la religion, la pudeur, la charité. Mais lorsqu'elle manque à sa mission et qu'elle use de son influence pour pousser à l'abaissement et au désordre, le mal devient irrésistible ; aussi c'est la femme qui, la première, en porte le châtiment (chap. III, 16 et suivants).

Dans les époques de décadence, les plus coupables sont ceux qui ouvrent la porte aux ravages du mal. Ils savent ce qu'ils font. Ils désertent volontairement et librement les habitudes du bien. Ils brisent les digues du torrent qui emportera tant d'âmes faibles, aveuglées par les ténèbres qu'on leur aura faites ; aussi, c'est à ces hommes coupables que Dieu fait entendre des accents de colère ; tandis que, sur la fin, il n'aura plus que les pleurs de Jérémie.

Au commencement du règne d'Achaz, la richesse, les vices et l'idolâtrie avaient fait d'affreux ravages. Dieu est abandonné, son nom est blasphémé. « Où frapperai-je encore, leur dit-il (chap. I), de la plante des pieds au sommet de la tête, il n'y a plus qu'une plaie ; votre terre est déserte, vos cités sont brûlées, les étrangers dévorent votre pays sous vos yeux. Que me fait la multitude de vos victimes, je suis rassasié. Purifiez-vous, cessez de faire le mal, cherchez la justice, venez en aide à l'opprimé, protégez l'orphelin, soutenez la veuve, et puis vous viendrez alors. »

A côté du parti satanique, de la perversion sans espérance et de la destruction sans merci, on a vu paraître certains élans religieux ; des solennités, des fêtes, des pratiques extérieures ont donné des espérances ; mais quand la foi est trop obscurcie dans les âmes, il est souvent à craindre que dans ces démonstrations ne se trouve une religion galvanisée, sincère,

sans doute, portant quelques fruits, mais bien éphémère ; cette religion est exposée à bien des retours et à des restrictions qui aboutiraient rapidement à l'atrophie des consciences et à un pharisaïsme d'autant plus délétère, qu'il ferait de la religion la complice de tous les penchants vicieux. Dans ces derniers temps, la foi sérieuse, avide des lumières de la science chrétienne, la faim et la soif de la justice ont trop fait défaut. On a trop facilement prétendu être chrétien en conservant les habitudes du monde et la fièvre de la vie extérieure, et un grand nombre sont restés dans l'ignorance des conditions de la vie chrétienne.

Ce n'est pas seulement pour Israël que le Prophète fait l'histoire anticipée du gouvernement divin et la philosophie de l'histoire véritable, c'est pour tous les peuples du monde. L'Assyrie, Babylone, Damas, l'Idumée, l'Égypte, la Perse apparaissent tour à tour dans ce grand drame, déjà présent dans les pensées divines, où vont se jouer les destinées d'Israël, qui entraîne les autres peuples dans son orbite, ou comme des instruments destinés à le châtier et à l'instruire, ou comme des satellites qui sont subordonnés à sa destinée. Et voilà la vérité dans l'histoire. Ces grands spectacles ont fourni à l'âme ardente et si élevée d'Isaïe les poésies les plus magnifiques qui soient jamais sorties d'une âme humaine.

Enfin pour la consolation des justes pour lesquels tout tourne à bien (*Dicite justo quoniam bene*, Is., III, 10), au milieu des calamités et des épreuves qu'il annonce à chaque prophétie, il ouvre une perspective sur le Messie à venir et en trace les principaux caractères avec une tendresse, une vivacité, une solennité qui durent apporter à toutes les âmes sincères d'Israël et au monde entier les plus vivifiantes lumières ; il fit resplendir du jour le plus pur cette aurore qui avait si grandement consolé Job par cette foi profonde dont le cri nous pénètre encore si délicieusement : *Scio quod redemptor meus vivit* (*Job*, XIX, 25). Alors que les Sages eux, furent réduits à de vagues aspirations en lisant Isaïe, on voit et on sent dans ses détails de douleurs et de gloire, cette grande œuvre du Tout-Puissant ; mais aussi, il est évident qu'elle est le pivot de la

vie de l'humanité et la pensée capitale du Créateur qui fait tout converger à ce point de la durée des temps.

Quand Jérémie succède à Isaïe la situation est désespérée; le mal a vaincu, il est entré dans les habitudes, les cœurs sont endurcis et disposés à repousser la parole sainte par les fureurs d'une haine homicide. Dieu forme son prophète avec des bénédictions spéciales, et il l'envoie pour verser des pleurs en son nom, pour multiplier les plus ardentes supplications, les efforts désespérés, les menaces suprêmes et directes, sans craindre les colères ni les outrages, car il a fait de lui un mur d'airain et une colonne de fer. Rien n'est comparable à ces divines inspirations pour mettre en évidence les effets terribles du mal dans les âmes qu'il a réussi à enchaîner, et pour expliquer à ceux qui n'ont pas l'expérience de la vie, ces résistances qui les scandalisent, ainsi que ces menaces, ces supplications, ces instances de la parole sainte dont ils ne soupçonnent pas le secret.

Les lamentations attestent la vérité des menaces si longtemps prodiguées par la patience de Dieu. L'homme a toujours la tentation d'abuser de cette patience. Puis l'heure vient, elle le saisit plus hautain que jamais et les ruines sont immenses; l'homme superbe est broyé et le mal est plus grand que les menaces n'avaient pu le faire prévoir.

N'est-ce pas là la philosophie nécessaire pour l'intelligence de l'histoire? Et dès lors ne serait-il pas désirable que l'on fit entrer dans les programmes quelques leçons destinées à faire connaître et méditer ces grands faits des prophéties? La lumière certaine qu'elles apportent à la science historique, en même temps que la sagesse, les riches conceptions, les incomparables poésies qui les expriment sont si propres à élever et à agrandir les âmes, en leur montrant si clairement Dieu dans les faits, avec sa sagesse, sa puissance et sa bonté infinies qui conduisent tout et qui, après la Trinité et le céleste séjour des esprits glorifiés font du monde et de l'humanité le grand théâtre de l'activité divine poursuivant l'œuvre suprême de la Rédemption.

Est-ce que cette étude ne serait pas autrement féconde que celle de la philosophie païenne et de son histoire? Il est bien vrai ces études sont loin de nos habitudes; elles nous paraîtraient étranges et quelque puissantes que soient les raisons en leur faveur, il nous est presque impossible de nous faire à ces idées. Il est si difficile de revenir sur des impressions qui ont si profondément pénétré en nous par l'absorption de nos premières années. Il semble que ces études doivent se faire ailleurs que dans les classes. Et où se feront-elles? N'est-il pas vrai que grâce à ce préjugé on est arrivé à les écarter entièrement? Et cependant n'est-il pas évident qu'elles doivent absolument entrer dans une éducation chrétienne, et dès le premier âge, à l'âge de la mémoire, sous peine, même pour le prêtre, de n'avoir jamais la somme suffisante de ces connaissances essentielles.

Chez les Juifs, les jeunes gens allaient jusqu'à trente ans étudier la Sagesse divine dans des écoles fameuses, bien plus dignes d'attention que celles de la Grèce et de Rome. Les Sages, même chez les païens, conviaient leurs disciples à cette étude majeure à laquelle ils faisaient profession de consacrer leur vie. Et parmi nous, on était arrivé à n'étudier que la folie, à n'aspirer qu'au vice, aux satisfactions de la cupidité, de l'ambition et de la volupté et à vouer au mépris le nom même de la Sagesse que l'expérience de tous les siècles a regardée comme l'unique fondement des sociétés et le gage nécessaire du bonheur de l'homme.

L'abbé T. DE SAINTE-MARIE.

LA MÉSOLOGIE CHRÉTIENNE.

I

A l'occasion de la dernière discussion qui a eu lieu à l'Assemblée nationale, plusieurs écrivains se sont demandés si, comme le prétend M. Challemel-Lacour, il y a une science chrétienne différente de l'autre, ou bien si, comme le voudrait M. Laboulaye, la science est toujours et partout la même, indépendamment des questions de doctrine.

Nous n'hésitons pas à nous ranger du côté de M. Challemel-Lacour. Il y a une science chrétienne, et toute science doit l'être. Les faits sont toujours et partout les mêmes. S'il s'agit d'étudier le passage de Vénus sur le disque du soleil, la doctrine importera peu ; pas plus qu'il n'est nécessaire à un ébéniste d'être Thomiste ou Moliniste. Mais nous en sommes venus à un tel désarroi dans l'Enseignement, que l'on confond toujours la science avec les faits particuliers qui servent à l'établir, un monument merveilleux avec le monceau de pierres qui servit à le construire.

Il faut à chaque instant rappeler les vérités les plus élémentaires. La philosophie fournit à toutes les sciences des méthodes et des principes sans lesquels elles ne pourraient subsister. La philosophie dérive de la théologie. Toute science s'appuie donc sur la théologie, et cette dernière ne pouvant être que chrétienne, il n'y a pas de vraie science en dehors du Christianisme.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de savants ou pour le moins d'hommes très-renseignés sur beaucoup de points en dehors du Christianisme. Nous savons le contraire, et nous sommes prêts à utiliser les faits qu'ils ont observés.

Lorsque l'Église est venu prendre dans ses bras le vieux tronc pourri qui s'appelait l'empire romain, et que, par sa vertu qui crée et qui conserve, elle a arrêté la fermentation putride qui l'avait envahi, elle n'a pas cru devoir détruire tous les produits de la civilisation antique ; elle les a transformés et christianisés. Le Panthéon est devenu le temple de tous les Saints. Telle est l'Église; elle édifie, elle crée, mais elle répare aussi ; elle baptise le nouveau-né, mais elle attire aussi le grand pécheur pour l'absoudre et le faire encore chrétien. Et lorsque la science orgueilleuse viendra courber son front lumineux devant sa lumière plus vive encore, l'Église ne lui dira pas de renoncer à ses conquêtes. Sur tous les produits de l'intelligence humaine, elle enverra le souffle que Prométhée déroba au ciel pour faire vivre sa statue d'argile, et cette statue ayant reçu une âme, ira s'embellissant de plus en plus, et contribuera à cette harmonie éternelle, qui, du sein de la matière, comme des plus sublimes efforts de l'esprit humain, doit sortir pour célébrer la gloire de Dieu. Bacon lui-même l'a dit : « La Religion est l'aromate qui empêche la science de se corrompre. » Si la statue n'a pas une âme chrétienne, sa beauté devient dangereuse, et il faudrait s'en défendre comme de ces sirènes antiques, belles aussi, mais qui entraînaient dans l'abîme.

Voilà pourquoi il nous faut une science chrétienne. Cette science sera plus complète que l'autre. L'Église n'amoindrit rien et ne retranche rien à la vérité ; rien ne la gène dans la science. Comme l'écrivait Bossuet, il n'y a pas de vérité contre la vérité.

II

Ce préambule un peu long peut-être, nous a paru nécessaire, il expliquera suffisamment le titre de *Mésologie chrétienne*.

Le mot mésologie a été fabriqué par un médecin, philosophe positiviste, M. Bertillon, qui s'est fait avec M. Litré le promoteur de cette science prétendue nouvelle.

La Mésologie est une science qui a pour objet l'étude des rapports qui unissent les êtres vivants avec leur milieu, μεσος. Vous le voyez, cette science est tout aussi utile aux éleveurs de dindons qu'aux conducteurs d'hommes, et l'ostéiculture peut lui demander tout autant de renseignements que la pédagogie ou la morale.

La partie de ce travail qui nous intéresse est celle qui a pour objet l'action du milieu psychique. Étrange aberration, on fabrique un mot et on croit avoir trouvé une idée.

Tous les moralistes et les philosophes ont fait de la Mésologie, non sans le savoir, mais sans employer ce mot.

L'Écriture sainte dit : *Cum viro innocente innocens eris, et cum perverso perverteris*. Et le langage populaire traduit la même pensée par le proverbe : « Avec les poules on apprend à gratter. » De tout temps on a reconnu le danger des mauvaises compagnies.

Notre Seigneur disait à ses disciples : « Lorsque vous serez trois réunis à prier, je serai avec vous. » Voyez-vous l'influence de milieu, et pourquoi la prière en commun est si recommandée dans l'Eglise ?

Saint Bernard, en parlant des entraînements de la chair, dit que, dans ce genre de luttes, la fuite est très-honorable. Les saints, qui sont plus que des sages, comprennent donc les dangers du milieu. Ces dangers constituent une des plus grandes armes de Satan, et, dans le langage du Catéchisme, cela s'appelle la *tentation*.

Tout ceci n'est pas nouveau et ne forme, du reste, qu'un point de la question.

A côté de l'influence que tel ou tel ensemble de circonstances peut avoir sur le développement intellectuel et moral de l'individu, il est bon de dire un mot des influences générales, soit de l'individu sur les masses, soit des masses sur les individus.

Remarquez que toutes les grandes époques de l'histoire se caractérisent par un nom propre. On dit le siècle de Périclès, le siècle de saint Louis, le siècle de Léon X, et c'est justice ;

un homme vraiment fort façonne sa génération à sa manière ; il élève le milieu à sa hauteur.

Que le milieu soit trop puissant, et l'homme le subira dans une limite plus ou moins grande ; son génie, s'il en a, pourra même en éprouver une certaine atteinte. Ainsi, Fénelon, victime du milieu païen créé par la Renaissance, a émis dans son Télémaque des doctrines qui ne sont pas toujours d'accord avec le caractère apostolique.

A chaque période de l'histoire, l'ensemble des évènements a imprimé aux caractères et aux idées une tournure spéciale. L'Église, toujours féconde et puissante, a su utiliser ces variations, et à chacun des nouveaux besoins de l'humanité, a su fournir de nouveaux secours. Au IVe siècle, des moines savants nous conservaient les manuscrits ; plus tard ils construisirent des ponts, ils défrichèrent nos terres avant d'avoir, comme aujourd'hui, à défricher les intelligences. Elle s'adapte donc à tous les milieux pour les améliorer ; mais le dévouement de ses serviteurs n'est pas toujours sans danger pour eux. Grégoire VII, mourant, s'écriait avec douleur : J'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité ; aussi je meurs dans l'exil. Il était victime d'un milieu qu'il aurait voulu changer, et qui, longtemps après sa mort, s'est acharné contre sa mémoire.

Aujourd'hui le milieu révolutionnaire a terni un très-grand nombre d'intelligences, et c'est surtout contre lui que nous avons à lutter. Pour cela, il faut commencer par arracher la jeunesse du milieu universitaire. Il nous faut une nouvelle milice pour la Rédemption des captifs, qui rachète du joug de l'erreur et de la fausse science la jeunesse des écoles, et nous donne enfin avec un enseignement solidement chrétien, des hommes à conviction complète et à principes sans compromis.

Dr L. DE LAVÉRUNE.



VARIA.

DEUX SÉANCES LITTÉRAIRES.

Bien cher Père,

Je reçois à l'instant les programmes de deux *séances littéraires* qui ont eu lieu, l'une à l'*école libre de la Providence* (Amiens), le 11 mai dernier, l'autre à l'*école libre Saint-François-Xavier* (Vannes), le 31 mai de la même année.

Au moment où vous instruisez la cause des représentations héroïques dans les écoles, ces programmes m'ont paru dignes de figurer au dossier.

La *Chanson de Roland* fait tous les frais des deux séances.

A *Saint-François-Xavier*, c'est *Roland à Roncevaux*. Il y a un prélude et des intermèdes musicaux, empruntés aux maîtres, Mozart, Auber, Halévy.

Le drame se divise en trois parties. Je dis le drame, car au fond, il y a une action unique, suivie et qui a son exposition, son nœud et son dénouement. Seulement, elle n'est pas entièrement dialoguée.

La *première partie* a pour titre les *négociations*.

Elle se compose : d'une *étude littéraire* sur *Roland*;

D'une *narration latine* dont le sujet est *Marsile réduit à demander la paix*;

D'une *narration française* exposant l'*ambassade de Blancardin*;

D'un *dialogue français* intitulé *la délibération*.

La *deuxième partie* ou *la trahison* comprend :

Une *narration française* ayant pour titre *Ganelon et Blancardin ;*

Un *dialogue français* où l'on entend *Ganelon à la cour de Marsile ;*

Une *ode latine* sur *le traître ;*

Une *narration française* qui montre *Roland à l'arrière-garde ;*

Enfin, la *Chanson de Roland.*

Dans la *troisième partie* ou *Roncevaux*, le drame s'achève par cinq morceaux :

Un *dialogue* où l'on voit *la trahison dévoilée ;*

Une *narration française* présentant le tableau de *la déroute ;*

Une *narration latine* racontant la *mort d'Olivier ;*

Une *narration française* de la *mort de Roland ;*

Une dernière *narration française* qui a pour titre *la vengeance.*

A *la Providence*, le sujet, moins vaste, est tiré de la même épopée ; l'agencement des pièces, quoique un peu différent, est de même genre.

Auber, Donizetti, Hérold, fournissent le prélude et deux intermèdes.

Après un *discours d'ouverture* et une *introduction historique*, qui est en quelque sorte l'*exposition* du drame, on entend, dans une *ode latine*, le *chant de guerre des soldats francs*, et l'on assiste à des *scènes françaises* qui terminent la *première partie.*

Le *serment de douze chefs Sarrazins* (*narration latine*), le tableau des *chrétiens d'Espagne sous le joug des Maures* (*exposition historique*), des *scènes latines* où *Charlemagne confie à Roland le commandement de l'arrière-garde*, composent la *deuxième partie.*

Dans la *troisième partie, Roland refuse de sonner du cor* (*déclamation*), la *bataille de Roncevaux* s'engage (*narration*), *Roland essaie de briser son épée* (*vers latins*) ; des *scènes françaises* couronnent l'œuvre.

Ou je me trompe fort, mon bien cher Père, ou il y a là une innovation considérable qui mérite d'être portée à la connaissance de nos lecteurs.

Il n'est pas possible de discuter ni de comparer le mérite des diverses pièces que je n'ai pas sous les yeux. Mais l'idée de composer une sorte de drame chrétien et français avec les divers genres d'exercices littéraires que l'on a coutume de faire dans les colléges, a droit à une très-sérieuse considération.

Je regarde cette tentative comme un plaidoyer *ab actu* en faveur du théâtre des maisons d'éducation. Et le plaidoyer semble dire : Ayez un théâtre, à la condition qu'il ne ressemble pas au théâtre ordinaire des gens du monde ;

A la condition que, loin de détourner les grands élèves de leurs devoirs ordinaires, il contribue à leur donner des ressources nouvelles pour les bien remplir ;

A la condition qu'il ne les passionne pas trop ;

A la condition qu'il y ait de la variété dans les exercices, et qu'on ne passe pas des heures entières à tendre son esprit vers un but plus ou moins romanesque, à travers des incidents plus ou moins vraisemblables.

Je n'avoue pas le moins du monde que ce plaidoyer m'ait convaincu ; mais il serait capable de m'ébranler..., si j'étais membre du jury.

L. Allemand.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PERPIGNAN.

Dans la nomenclature des vingt-deux *Universités françaises* faite à la tribune de l'Assemblée par Mgr Dupanloup, ne se trouve pas l'Université de Perpignan devenue française après avoir été fondée sous la domination espagnole.

Voici au sujet de cette Université, une des gloires de la vieille France catholique, ce qu'écrivait, en 1871, M. Bauby, magistrat, dans une notice sur M. J. Jaume, l'un des hommes les plus remarquables qu'ait produits le Roussillon :

Cette Université dont la création était due à Pierre III, roi d'Aragon, qui l'avait établie en 1340, a joui d'un certain éclat et a produit et possédé des hommes remarquables La charte de son institution datée de Saragosse, le 12 des calendes d'avril 1340, atteste qu'elle comptait déjà à cette époque plusieurs professeurs merveilleusement instruits de toutes les sciences. Elle possédait dix-neuf professeurs, cinq de Théologie, cinq de Droit, trois de Médecine, un d'Anatomie, quatre de Philosophie, Logique et Physique, et un de Mathématiques. Elle rendait dans tout le pays d'immenses services. Elle a disparu lors de la tourmente révolutionnaire, sans qu'aucune institution d'enseignement supérieur l'ait remplacée; de telle sorte que la ville de Perpignan est aujourd'hui la seule en France qui, ayant joui autrefois des lumières d'une Université savante, soit entièrement déshéritée; aussi sa brillante jeunesse est oisive et sans goût pour l'étude, malgré son exubérance de vie, malgré les précieuses qualités qui distinguent son intelligence; elle néglige trop et délaisse presque la littérature, les sciences et les arts! Ne nous sera-t-il pas donné d'entrevoir pour elle des jours meilleurs?—Nous avons conçu l'espoir, dit le journal le *Roussillon*, qu'un jour nos édiles tourneront de ce côté leurs regards vigilants et que nous verrons surgir dans cette vieille cité, des Facultés libres de Droit et de Médecine, et peut-être même une nouvelle Université.

CORRESPONDANCE.

Nous avons gardé longtemps dans nos cartons la lettre suivante d'un pieux et savant ecclésiastique, notre collaborateur, qui signale un des grands dangers que l'Université fait courir à la France. Nous hésitions à dire ces choses que nul n'ignore, hélas! mais qu'un manque de franchise et un respect trop habituel du scandale empêche de crier sur les toits; nous avions tort peut-être, mais nous aurions certainement tort aujourd'hui que les *indiscrétions d'un lycéen* nous ont permis de lire, dans deux éditions, un triste livre plein d'aveux et qui a pu passer parce qu'il est anti-catholique. Pourquoi nous taire et

être plus discrets que ceux qui font publiquement leur confession : voici donc la lettre retenue prisonnière jusqu'à présent en nos cartons :

« Blois, le. . . . . . .

« Monsieur le Rédacteur,

« J'ai vu paraître avec un grand bonheur votre *Revue de l'Enseignement chrétien*. Certainement elle répond à une nécessité urgente de notre époque. La devise *Delenda Carthago* doit être admise, à l'égard de l'Université, par tous les catholiques, comme un principe premier. L'Université est la source de tous nos maux ; elle représente par excellence l'esprit diabolique et l'enseignement de l'erreur. Son organisation, ses programmes, ses doctrines sont essentiellement révolutionnaires. C'est elle qui propage depuis longtemps les principes dont nous recueillons aujourd'hui les conséquences. C'est elle qui a gâté la France par tous les poisons dont elle l'a nourrie.

« On pourrait amplement, au point de vue intellectuel, développer cette vérité en faisant l'examen des doctrines enseignées dans l'Université, et bien des considérations surgiraient de ce sujet. Mais vous me permettrez, Monsieur, d'attirer spécialement votre attention sur une autre face de la question : je veux parler du côté moral. L'Université a peut-être plus contribué encore à vicier les cœurs qu'à pervertir les intelligences. La corruption de la volonté suit généralement la perversion de l'esprit, et il suffit de produire celle-ci pour que celle-là en découle spontanément. Donc, quand l'Université n'aurait fait que travailler à la diffusion de fausses doctrines, elle aurait travaillé indirectement par là même à la dépravation des mœurs. Mais elle a fait plus : elle a concouru et elle concourt d'une manière positive à la propagation de l'immoralité.

L'accusation est grave sans doute, mais elle est méritée. Tout en faisant les réserves nécessaires, et en exceptant les hommes honnêtes et religieux qui font partie de l'Université, et même ceux qui, sans être religieux, sont au moins sérieux, on peut maintenir qu'un grand nombre de professeurs (je parle surtout des professeurs jeunes et non mariés, et on sait qu'ils sont nombreux dans les lycées et dans les colléges) laissent infiniment à désirer sous le rapport des mœurs, et par conséquent contribuent à répandre l'immoralité par leurs exemples.

« Et comment veut-on qu'il en soit autrement? Comment de jeunes hommes, en qui fermentent les passions ordinaires de leur âge, étant d'ailleurs libres d'eux-mêmes, et n'ayant, leur devoir de professeur rempli, à subir aucune règle ni aucun contrôle, pourraient ils trouver en eux-mêmes un frein capable de les contenir? La foi chrétienne, avec une conscience fortement appuyée sur des convictions religieuses et sur la crainte de Dieu, a peine elle-même à modérer les élans de la chair. Et cette foi chrétienne, et ces convictions profondes, et cette crainte de Dieu, ils en sont dépourvus.

« Sceptiques ou positivistes, ils ne connaissent d'autre morale que celle de Sénèque ou de Cicéron, la morale païenne dont ils exposent, dans leurs classes, la théorie, et dont ils se moquent en pratique, d'ailleurs avec raison. — J'admets des exceptions, car il en existe, mais, hélas! trop rares. Un professeur sérieusement chrétien dans l'Université, c'est un phénomène; on le signale.

« Ainsi la condition même d'un grand nombre de professeurs les entraîne nécessairement au relâchement des mœurs. Si l'on veut soutenir le contraire, il faut qu'on nie la nature humaine; il faut qu'on dise que, dans les garnisons, les officiers sont des modèles de pureté; que, dans les villes où se trouvent des écoles militaires, la corruption n'est pas plus grande qu'ailleurs; car je mets au même degré la condition d'un officier et celle d'un jeune professeur non marié; tous deux sont éloignés des influences de la famille, tous deux sont passagers dans une ville où ils savent ne pas devoir demeurer longtemps, tous deux sont indépendants et libres, quand leur service est accompli. Je sais qu'il existe entre eux la différence du travail; mais, si le professeur travaille davantage et d'un travail plus ingrat, il sent aussi davantage le besoin du délassement; et, avec son âge, ses passions, sa liberté, on sait où il ira chercher ce délassement.

Des professeurs, passons aux maîtres d'études, nous trouvons bien pis encore. Les maîtres d'études, pour la morale, sont la grande plaie de l'Université; c'est le boulet qui l'arrêtera toujours et l'empêchera de pouvoir jamais former des hommes vertueux. Si l'on réfléchit de quelle importance est la surveillance dans une maison d'éducation, combien c'est une chose qui exige, pour être faite avec profit, de dévouement, de quels éléments se compose le personnel disciplinaire des lycées et des colléges, on trouee de quoi trembler.

La plus grande partie des surveillants sont peu respectés de leurs élèves mêmes; et méritent-ils de l'être? Des jeunes gens, quelque-

fois des hommes mûrs qui n'ont pas su se faire une position, la légèreté, la paresse, et trop souvent des excès prématurés les ayant rendus incapables de surmonter les épreuves qui ouvrent les carrières libérales ! Rougissant de descendre aux arts mécaniques, ils prennent ce demi-moyen, qui leur fournit au jour le morceau de pain nécessaire, et leur laisse encore quelque superflu, qu'ils emploient à perfectionner leur abrutissement. D'un lycée, ils passent dans un autre, qu'ils quitteront après un temps plus ou moins long. Quand, à la fin, on est trop fatigué de les supporter, on s'en débarrasse, si déjà leur misérable vie ne s'est pas éteinte sur quelque grabat de'hôpital. Les survivants se réfugient dans les grandes villes, où ils se livrent aux professions cosmopolites. Objets de dégoût pour les hommes de bien, instruments de corruption et de révolution, on les retrouvera dans les troubles publics, et ils seront au service de toutes les insurrections et de toutes les communes.

« Ce n'est point là un tableau d'imagination; c'est la vérité, la triste vérité. Il n'est pas besoin de connaître bien des colléges pour voir réalisé ce dégoûtant idéal....

« Les hommes sérieux de l'Université gémissent sans doute sur un pareil état de choses ; mais qu'y peuvent-ils ? c'est le fruit direct de l'Institution, et ils doivent le supporter.

On s'imagine facilement qu'avec de tels professeurs, et surtout de tels surveillants, qu'avec de pareils exemples, la moralité des élèves ne peut être que pitoyable. Mais tout ce qu'on peut s'en figurer est au-dessous de la réalité. Il faut avoir vu les choses de près, avoir connu les détails, pour se faire une idée de la dégradation et de la corruption morale qui se développent dans ces maisons. Là, les cœurs des pauvres enfants sont rongés par une horrible gangrène, leur sang est vicié dès l'adolescence ; tous leurs instincts vertueux s'éteignent sous l'influence de cette atmosphère empoisonnée.

Avez-vous jamais observé la physionomie des collégiens ? L'avez-vous comparée avec ces visages pleins d'une ouverture franche et joyeuse, cette expression vive et candide, ces yeux limpides, ces fronts calmes des enfants élevés dans les maisons chrétiennes ? N'avez-vous pas remarqué ces figures ternes et ingrates, sans ouverture et sans communication, ces yeux presque éteints dont le regard oblique et toujours fuyant semble ramper à terre, et ne se ranime parfois que pour s'allumer de je ne sais quel feu lascif, excité par la vue d'un objet déshonnête ? Que pensez-vous donc qu'il y ait dans ces âmes ?

De la luxure ! Elles en débordent : toutes leurs pensées en sont pleines. Les récréations du collége se passent presque toutes en conversations, et ces conversations sont mauvaises. Ces enfants connaissent déjà tout ce qu'ils devraient toujours ignorer. Il n'est pas de secrets honteux de la nature qui ne leur soient familiers. Ils ont une habileté pour les découvrir, et ce que l'un découvre, il le communique aux autres. Ils appliquent ensuite cette science entre eux ; dans l'intérieur du collége, ils violent la nature. Les jours de congé qu'ils passent hors de la maison sont pour beaucoup de véritables jours de débauche. Les uns vont aux maisons innommées, où ils se concentrent parfois avec leurs maîtres ; il est arrivé que les maîtres les y ont conduits. Il en est qui se font demander par les habitantes de ces maisons ; elles viennent les prendre aux jours de sortie, sous prétexte de parenté ou d'amitié.

Et encore une fois, Monsieur, tous ces détails ne sont point des détails d'imagination. Ce sont des faits positifs que l'on peut vérifier. Il est certain que l'on apprend l'immoralité dans les colléges de l'Université, et c'est ce que l'on y apprend le mieux, Un collégien, à la fin de ses études, peut sortir ignorant des lettres et des sciences ; mais, à moins d'être une exception phénoménale, il ne sort pas de la corruption, et de la corruption la plus raffinée. Il quitte le collége gâté et gangrené pour entrer dans la vie sociale. Quelles recrues pour la société ! Chaque année, elle en reçoit ainsi des milliers, qui viennent prendre rang dans son sein. Ce sont là les hommes de demain. Ce sont les avocats, les médecins, les professeurs, les écrivains, les magistrats, les commerçants, les militaires.... Ce sont les pères de famille !....!

Si la France est tant abaissée ; si nous sommes et si nous méritons d'être un objet de mépris pour les autres nations ; si l'on ne trouve plus parmi nous de caractères élevés ; si nous ne sommes plus qu'un peuple de petits-crevés et de courtisanes, qui trouve sa mesure intellectuelle et morale dans les héros de vaudeville et dans les types des des romans-feuilletons à un sou ; si, nation faite par Dieu pour être à la tête du monde, nous ne l'emportons plus sur les autres que par le raffinement de la frivolité et de la débauche galante, inférieurs en tout le reste, c'est à l'Université que nous devons ces résultats.

C'est elle qui a détruit parmi nous la bonne science, les bonnes lettres, la bonne morale ; c'est elle qui nous a empoisonnés par le venin que, depuis un siècle, elle ne cesse d'infuser dans nos veines.

Et nous ne guérirons pas avant d'avoir ruiné cet établissement d'empoisonnement public.

Vous me pardonnerez, Monsieur le rédacteur, la longueur de cette lettre. On ne peut trop attirer l'attention sur ce point si important; et je souhaite que votre *Revue* attaque vigoureusement l'Université par ce côté, qui est, certes, parmi tant d'autres faibles, un des plus faibles.

Veuillez agréer, Monsieur, le profond respect avec lequel je suis votre dévoué serviteur. D. Petit.

REVUE DU MOIS.

La Politique.

La Chambre des représentants, affolée de terreur, a donné un étrange spectacle depuis un mois.

Quand elle voulait faire une monarchie, elle tremblait d'être battue par les républicains, quand elle voulait faire une république, les moustaches impériales lui apparaissaient comme deux grands sabres, et puis sa conscience grondait.

La Chambre résolut donc de faire un septennat provisoire, mais définitif, une de ces choses comme le génie de Broglie les peut accommoder, où sont conbinés tous les ingrédients qui s'annulent.

Le ridicule de cette vessie fit peur à la Chambre; elle réfléchit ! Mais l'empire ayant frappé du talon, elle se sauva dans la caverne de la république; là, le couperet de Challemel-Lacour l'effaroucha, elle s'échappa une première fois et revint tout essoufflée sur ses bancs.

L'orage grondait tout autour, les rafales impériales et républicaines tourbillonnaient, et c'est alors que les élus de la nation la plus spirituelle de la terre, adoptant carrément la politique de Gribouille, se jetèrent à l'eau de peur d'être mouillés.

Nous sommes en république. Laquelle? On l'a définie provisoirement l'*ignotat avec un sénat*.

Résumé.

Voici comment un bon journal de province résume la situation :

« Par calcul et par ambition, l'orléanisme conventionnel de 1793 assassina froidement le roi; par calcul et par ambition, l'orléanisme parlementaire de 1875 aura sans doute froidement assassiné son pays.»

Sessions extraordinaires du Baccalauréat en 1875.

Le Ministre de l'Instruction publique a envoyé la circulaire suivante le 12 février :

Monsienr le Recteur, j'ai l'honneur de vous transmettre un certain nombre d'exemplaires d'un arrêté en date du 1er février dernier qui fixe l'ouverture de deux sessions extraordinaires du Baccalauréat aux 15 mars et 12 avril 1875, devant les Facultés des lettres ou des sciences.

Bien que ces sessions soient réservées en principe aux aspirants à l'École militaire de Saint-Cyr et aux élèves des facultés ou écoles de médecine, j'ai cru devoir y admettre encore, comme les années précédentes, d'autres catégories de candidats.

A ce sujet, je dois vous rappeler qu'en vertu du règlement, du 25 juillet 1874, nul ne pourra, en 1876, se présenter à la session extraordinaire, s'il ne se trouve dans les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt ans accomplis;

2° Avoir subi au moins deux ajournements;

2° Être candidat à une école du Gouvernement;

4° Avoir subi, au mois d'avril précédent, les épreuves de la première série, telles qu'elles sont définies dans le règlement précité;

5° Être bachelier ès-sciences.

Si, pour des considérations que j'aurais à apprécier, il vous paraissait nécessaire d'avancer ou de retarder de deux ou trois jours l'ouverture des sessions, vous voudriez bien m'en informer immédiatement.

Je vous prie de donner la plus grande publicité à l'arrêté ci-joint.

Le Ministre de.... etc.

A. DE CUMONT.

L'examen du Baccalauréat ès-lettres de l'Université dont le programme nous est imposé comme une loi draconienne, au lieu de fortifier l'enseignement principal pour répondre à tant de plaintes légitimes, doit, on le sait, éparpiller encore dans l'avenir les forces sur de nouveaux accessoires.

En ce qui concerne l'épreuve orale des langues vivantes nous aurons les exercices suivants ;

Questions sur la grammaire ;
Explication d'un texte (pour l'Espagnol *Don Quichotte*).
Exercice de conversation.

On devra en s'inscrivant pour la seconde partie de l'examen déclarer sur laquelle des quatre langues, Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien, on désire (?) répondre.

Réunion annuelle des Sociétés savantes à la Sorbonne, 31 mars, 1 et 2 avril 1875.

Le trois sections d'histoire, d'archéologie, d'histoire et de sciences, sont convoquées pour donner chacune 3,000 francs de prix, recevoir des indemnités de voyage et lire devant bien peu de monde des mémoires ardus.

Nous avons assisté à ces séances, où l'État prête ses locaux, ses ministres, ses drapeaux, ses tentures, ses appariteurs, ses calorifères, etc. C'est à Paris, on a des demi-places sur les chemins de fer, et, néanmoins, que c'est maigre, froid, isolé, mort, si on compare ces réunions aux vastes Congrès des Œuvres ouvrières, au Congrès de l'Enseignement chrétien en 1872 et même aux réunions des Comités catholiques tenus en diverses régions de la France!

Dans ces dernières assemblées, on vient de loin au prix de sacrifices, on s'aime, on garde de précieuses relations, on fait des travaux qui ont des résultats considérables, sans aucune subvention du budget.

Combien nos catholiques gagneraient à former, eux aussi, des sociétés savantes comme il y en a quelques-unes et à opposer, à la même date et au même jour, leurs assemblées générales aux assemblées provoquées par l'État enseignant.

Le fait accompli.

L'Université a eu, on s'en souvient, une nouvelle petite consolation des insuccès tant de fois signalés, par une augmentation annuelle de 150,000 francs votée par l'Assemblée en faveur des chargés de cours.

En conséquence les traitements de ces professeurs ont été augmentés de 200 francs à partir du 1er Janvier.

Nous continuons à regretter que la grande majorité des parents per-

sévèrent à préferer l'enseignement libre, on leur fasse néanmoins supporter par l'impôt, des accroissements de traitement sans doute légitimes, mais qui devraient être payés par un accroissement de pension imposé aux seuls parents qui mettent leur confiance dans l'Etat enseignant.

Nous en dirons autant de l'installation de cours complémentaires dans les Facultés de l'État ou les Lycées aux frais des municipalités ; nous en avons au commencement de cette année un nouvel et déplorable exemple à Limoges.

Un conseiller municipal qui ne voudrait pour rien au monde confier ses enfants à l'Université, nous disait : on demande à la municicipalité deux cent mille francs pour agrandir les cours du Lycée, 3,000 *par an* pour y mettre un professeur de sciences de plus; c'est une ruine, mais on ne peut pas faire autrement du moment où c'est demandé, il y va de l'honneur de la ville !

Fondations.

Le *Bulletin administratif* du ministère de l'instruction publique continue à enregistrer un certain nombre de donations, faites à des Instituts de Frères, pour la fondation d'écoles chrétiennes, parfois, avec la mention : sous la surveillance et le patronage du curé; ces donations qui ne peuvent être faites qu'à certains instituts et en rentes de l'État et avec bien des formalités, et qui ne deviennent, d'ailleurs, exécutoires qu'après une autorisation du pouvoir et le paiement de droits considérables, témoignent assez que l'Église, si on la dégrevait des lois injustes qui la privent de ses droits, serait, aujourd'hui comme toujours, la mère du peuple, par la richesse de ses fondations, et elle donnerait largement, là où un budget souffreteux souffle misérablement de l'or en poudre fine.

Le même *Bulletin* constate, dans sa partie non officielle, qu'en Angleterre, où ces fondations n'ont été ni confisquées, ni abolies, ni entravées, il résulte du rapport des commissaires royaux, que nous avons déjà cité, que le revenu des deux Universités d'Oxford et de Cambridge est de dix-neuf millions de francs environ, et sera de vingt-trois millions dans quinze ans.

Au chapitre « Enseignement supérieur monopolisé », la France a, pour ses facultés, un budget de cinq millions.

Un monument de la stagnation universitaire en France.

L'enseignement matérialiste de l'École de Médecine va recevoir un accroissement par la construction de nouveaux bâtiments.

Les jeunes gens qui se pressent dans les bâtiments actuels sont près de cinq mille. Quel désastre pour la France catholique qu'un enseignement aussi élevé que la médecine et qui devrait avoir avec la philosophie traditionnelle de l'Église et la Théologie des points de contact si fréquents, soit versé en tant de jeunes intelligences selon l'ordre de la pure matière et devienne ainsi forcément la source de mille désordres !

Remarquons en passant que cet agrandissement des vieilles bâtisses se fait à l'occasion de la continuation du boulevard Saint-Germain, qui passe par hasard de ce côté dans le tracé municipal; autrement l'Université, si jalouse de conserver l'Enseignement supérieur, n'eut pas eu la force de donner à ses 5,000 élèves, malgré son budget, autre chose que les bâtiments achevés sous l'ancienne monarchie, en 1786, pour un petit nombre d'élèves et qui ont dû suffire jusqu'à présent. Il faut avouer qu'on faisait bien les choses alors.

Il y avait aussi beaucoup plus d'hôpitaux pour beaucoup moins de population et la clinique sérieuse ne manquait pas. L'École actuelle de médecine, il est vrai, a annexé un couvent de Cordeliers situé en face, il était trop à sa convenance pour n'être pas pris à ses propriétaires. C'est là qu'on a placé l'hôpital de clinique et des salles de dissection ; c'est aussi dans l'ancien réfectoire des RR. PP. Cordeliers qu'on a installé le musée d'anatomie pathologique, qui comprend les représentations les plus tristes et les plus complètes sur les maladies vénériennes, ces sortes de maladies ayant toujours des priviléges en notre temps d'égalité. En un mot, l'Université vit à Paris, dans son École de médecine, comme à la Sorbonne, comme ailleurs, des restes des choses de l'Église; et l'état de stagnation des bâtiments, laboratoires, amphithéâtres, bibliothèques, salles

de musée etc., marque largement à qui veut ouvrir les yeux, quel point d'arrêt l'Université de France a imposé au développement de l'Enseignement supérieur dans notre pays.

Un fait plein d'espérance.

Nous avons un peu tardé à insérer le beau résultat de l'éducation faite au nom de l'Église, manifesté par trois élèves d'une maison ecclésiastique de Lyon.

Par cet exemple on peut juger du développement intellectuel qui se manifesterait en notre France, si l'Église y possédait la liberté de ses droits :

« .... Ces trois enfants obtenaient honorablement, il y a deux ans, leur diplôme de bacheliers ès-lettres et suivaient, quelques mois après, les cours de droit à l'école *tolérée* de Lyon, Leurs inscriptions prises à la Faculté de Grenoble, ils se firent en même temps inscrire aux conférences de notre Faculté des lettres. Et tous trois, bons amis, de partager gaîment leurs journées laborieuses entre le droit et les études littéraires. Ils trouvaient encore de bons moments pour la société de Saint-Vincent-de-Paul, pour les anciens maîtres, pour les camarades laissés à la pension et quelques autres. Avant la fin de la première année, l'un avait trouvé le moyen de se faire recevoir bachelier ès-sciences; au mois de juillet dernier, tous trois étaient licenciés ès-lettres. Cela ne les a pas empêchés de passer très-convenablement à Grenoble leur examen de droit à la fin de l'année. Mieux encore : la Faculté y ayant donné des sujets facultatifs de concours, un de ces jeunes gens a remporté le premier prix, un autre un accessit ; à un concours analogue de la Faculté des lettres de Lyon, le lauréat de Grenoble a également obtenu le premier prix, et celui des trois qui n'avait pas concouru pour le droit, nous voulons dire le bachelier ès-sciences, a eu le second prix entre les licenciés ès-lettres; enfin l'Académie de Lyon lui a décerné le prix Ampère, grâce auque il jouira pendant trois années d'une pension de 1,800 fr., agréable supplément à ses ressources personnelles et qu'il ne manquera pas d'employer à l'acquisition de moyens d'étude, ou à des voyages d'instruction. — Pour résumer, ces trois amis, dont le plus âgé n'a pas vingt ans, ont conquis en deux ans, et tout en faisant régulièrement leur droit : un diplôme de bachelier ès-sciences, trois diplômes de

licenciés ès-lettres, un prix et un accessit à la Faculté de droit, deux prix à la Faculté des lettres, un prix d'Académie. »

Angleterre.

En Angleterre, dans le congrès de la *Science sociale — section de l'éducation*; nous remarquons au compte-rendu le passage suivant :

« La question de l'instruction élémentaire des enfants des classes ouvrières sur les fabriques, sur les ateliers, et par l'action des Conseils d'Éducation (School Boards), a été prise en considération.

M. W[m] Mitchell, du Conseil d'Éducation de Glascow, a lu un mémoire exposant que ce Conseil a en partie résolu la question. D'après une enquête faite dans cinq des douze districts de la cité, on avait constaté qu'il y avait, dans ces cinq districts, 39,578 enfants aptes à recevoir l'instruction, c'est-à-dire de cinq à treize ans; sur ce nombre, 21,849 suivaient régulièrement les cours, 7,923 étaient absents avec excuses légitimes, 9,706 absents sans excuses.

Sur ces 9,606 absents lors de l'enquête, plus de 5,000 avaient dans les dix derniers mois, été envoyés aux écoles. M, Mitchell pense que la clause établissant l'instruction obligatoire rendrait plus ou moins de services, selon la manière dont elle serait exécutée, et que l'enseignement de la Bible et du catéchisme avait donné aux parents écossais confiance dans le nouveau système d'éducation, et facilité l'obéissance à la loi. »

Correspondance.

On nous écrit :

« Vous maltraitez très-vivement les catholiques libéraux, ce sont les souffre-douleurs de la ***Revue de l'Enseignement chrétien***, je désirerais bien pour moi, et peut-être pour d'autres lecteurs de votre estimable Recueil, savoir au juste quels sont ceux que vous classez parmi les catholiques libéraux et comment vous définissez un catholique libéral?

Agréez, etc. X.

Nous nous empressons de répondre à notre honorable correspondant qu'après avoir longtemps cherché une bonne définition du bon catholique libéral, bien avant qu'il nous eut interrogé et après avoir

cherché à quels signes certains on peut le reconnaître, nous n'avons rien trouvé de meilleur que la réponse suivante, fruit d'une longue expérience :

Un catholique libéral est celui qui demande avec un certain étonnement : Qu'est-ce que le catholicisme libéral? qu'entendez-vous donc par un catholique libéral?

C'est, en effet, lorsqu'on est plongé dans la bouteille à l'encre qu'on ignore la couleur de l'encre.

Hygiène scolaire.

Nous relevons dans le journal des écoles primaires, l'*Éducation*, les renseignements suivants relatifs à l'emploi de l'éclairage au gaz, qui peuvent être utiles pour régler l'aération des locaux où cet éclairage est employé.

Un bec de gaz brûlant 158 litres de gaz par heure, consomme dans le même temps 234 litres d'oxygène, verse dans la salle un peu plus de 128 litres d'acide carbonique et plusieurs autres produits gazeux, et il élève de zéro à 100 degrés 154 mètres cubes d'air.

Pour remédier à l'excès de chaleur produite, et protéger la tête des élèves contre l'action de cet accroissement de température, il faut mettre entre la table de travail et le bec de gaz une distance de 1 mèt. 30 à 1 mèt. 50. A cette distance, la vision est parfaite, et la chaleur nulle, car l'air chaud tend toujours à monter et non à descendre.

On peut éviter la vacillation de la flamme produite souvent par des différences de pression et qui fatigue la vue par un régulateur placé près du compteur.

M. l'Abbé Subileau, directeur du petit séminaire d'Angers, est nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur pour services exceptionnels rendus à l'instruction publique.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

DEUX THÈSES DE DOCTORAT.

I. — Saint François de Sales prédicateur.

L'Église a fondé les nations chrétiennes ; elle a fait plus, elle les a polies, et leur a donné cet éclat incomparable de civilisation dont elles n'ont que trop abusé par la suite. La langue française doit sa pureté et sa précision aux hommes d'Église, et, à ce point de vue, saint François de Sales occupe une place importante dans la littérature de notre pays. C'est ce que démontre éloquemment Mgr Sauvage, dans la thèse que nous avons sous les yeux.

Voici comment il entre en matière :

« Un côté de la physionomie si attrayante de saint François de « Sales était resté dans l'ombre. Le saint évêque fut un prédicateur « fort célèbre, et jusqu'à présent on ne l'a guère envisagé à ce point « de vue... Rien dans François de Sales ne peut nous trouver indif- « férents. Placé dans ce temps qui, n'étant plus le xvie siècle, n'est « pas encore le xviie, après les débuts de notre littérature, avant son « épanouissement, entre Montaigne et Bossuet, l'évêque de Genève, « si français par le style et l'esprit, a dû laisser partout, dans les « lettres, des traces profondes de son influence : Chacun des genres « auxquels il a touché a dû faire, grâce à lui, des progrès plus ou « moins marqués. N'aurait-il pas ses qualités brillantes, que la date, « les circonstances et les travaux de sa vie nous défendraient de rien « négliger en lui, à plus forte raison ce qui remplit son existence « tout entière, la prédication. »

Le respect et l'amour pour saint François de Sales qui ont dicté ces lignes, ont également inspiré l'auteur dans tout le cours de son ouvrage. Il était difficile devant les juges indifférents et peut-être hostiles qui siégeaient à la Sorbonne, de peindre la figure de Fran-

çois de Sales avec ces traits sympathiques et suaves qui lui appartiennent. Les saints en sont réduits à quitter leur pure auréole pour se montrer à l'Université incrédule sous un aspect simplement littéraire, et c'est un grand mérite à l'auteur de n'avoir pas sacrifié le missionnaire et l'apôtre à l'orateur éloquent et au délicieux écrivain. Nous gardons cependant quelques hésitations sur certains détails : L'influence du syllogisme a-t-elle été vraiment « *funeste*, pag. 26 » et même « *fatale*, pag. 276 », aux prédicateurs du moyen-âge? La scolastique n'est-elle pas précisément cette *force* permanente et mystérieuse qui a sauvé la littérature chrétienne en dépit de la renaissance? Les prêcheurs de la Ligue n'avaient-ils pas quelquefois raison dans leurs vigoureuses sorties contre les vices de la cour, et ne trouverait-on pas dans saint Jean Chrysostome et même dans saint Augustin des passages analogues à celui de Maurice Poncet, à propos des pénitents de Henri III?

Quoi qu'il en soit de ces questions délicates, l'auteur n'en a pas moins des pages excellentes sur le symbolisme et sur l'éloquence de la chaire. Nous citerons ces quelques lignes où Bossuet et saint François de Sales sont mis en parallèle avec une dignité remarquable d'expression : « Il y a dans les accents de l'évêque de Genève comme le « prélude de la grande voix. Sans doute, rien n'est comparable à la « large manière de Bossuet; la langue française n'eut jamais plus « d'ampleur et de force que sur les lèvres de ce maître de la parole; « le dogme ne s'imposa jamais avec plus d'autorité, et l'éloquence de « la chaire ne connut jamais un meilleur interprète. Pourtant la dis- « tance qui nous sépare du grand siècle ne nous semble plus déjà si « considérable, François de Sales a brisé les entraves que ne con- « naîtra pas Bossuet; il exprime avec chaleur et noblesse ce que plus « tard, avec plus de majesté peut-être, mais sans plus de clarté et « d'action, reprendra l'illustre orateur. Les accents sublimes de « Bossuet marquent l'apogée de l'éloquence religieuse; mais « lorsque nous les rencontrons par avance dans François de Sales, « nous sommes en droit d'affirmer qu'ils sont plus extraordinaires « encore, vu le temps où il les faisait entendre. »

Tout est chrétien dans cette thèse : l'intention noble et généreuse, les pensées justes et profondes, la saine critique, le style enfin qui conserve partout une mâle énergie. Nous espérons que les amis de saint François de Sales voudront lire, après leur doux et aimable prédicateur, l'ingénieux écrivain qui a consacré à une gloire si pure les

prémices de son talent. Le jeune prélat mérite cet honneur à plus d'un titre : mais une circonstance particulière ajoute à son travail un mérite d'actualité véritable. On poursuit en ce moment, à Rome, la cause de la proclamation de saint François de Sales comme Docteur de l'Église. Pour la première fois, une voix française sera acceptée par l'Église comme un écho de la vérité éternelle; il ne faut pas moins sans doute que cette consécration puissante pour rendre à notre littérature la sève chrétienne qui sera sa vie dans l'avenir.

II. — De Orosio.

Voici l'objet de la thèse : Orose a-t-il été digne d'avoir Augustin pour maître? Quel rôle a-t-il joué comme citoyen d'un empire en ruines, comme historien d'une époque pleine de troubles, comme apologiste d'une Église soumise à toutes les épreuves?

Plusieurs questions sont restées en litige : Orose est-il né à Taragone ou à Braga? S'appelait-il Paul, comme on le dit communément d'après la chronique de Dexter? A quelle époque vint-il trouver saint Augustin à Hippone? Quel est le titre exact de ses histoires? Ces incertitudes ne peuvent être résolues sans le secours de documents nouveaux, qu'une bonne fortune peut seule faire rencontrer. Mais ce qui est plus important, c'est le voyage d'Orose en Orient, sa lutte théologique contre Pélage et Célestius au Concile de Jérusalem, son apologie très-authentique *du Libre arbitre*, la liste de ses ouvrages perdus, enfin cet esprit d'obéissance et d'abnégation littéraire qui peut bien porter préjudice à une gloire mondaine, mais qui, jointe à une activité persévérante, a été souvent utile à la cause catholique.

Les livres d'Orose portent l'empreinte de l'époque agitée où il vécut. Sa jeunesse coïncide avec toutes les tristesses de l'invasion des barbares et des grandes hérésies semi-rationalistes. Avant de quitter sa patrie, il communique à saint Augustin ses inquiétudes sur les sectes Priscillianistes et Origénistes qui déchirent l'Église d'Espagne. Plus tard, il raconte les dangers qu'il a courus dans ces cruelles invasions qui désolaient l'empire romain, mais il ressentait plus vivement encore le deuil de l'Église, attaquée de tous côtés par l'hérésie.

L'auteur passe en revue, avec une grande érudition, les jugements très-divers des critiques sur le mérite littéraire d'Orose. Gennadius, le Pape Gélase, Sidoine Apollinaire, Cassiodore, Fortunat, Jean de

Salisbury, ont estimé ses histoires comme utiles à l'Église; Juste-Lipse et Sigonius ont été sévères jusqu'à l'injustice. Casaubon, Baronius, Vossius, Scaliger, Ellies Du Pin, ont fait à Orose des reproches graves, que l'auteur de la thèse ne repousse pas absolument.

« Le livre d'Orose, a dit M. Egger, est moins une histoire qu'un long raisonnement soutenu de preuves historiques en faveur de la religion chrétienne. » Le ve siècle avait encore besoin d'apologies, et l'histoire, étudiée dans ses fins providentielles par un disciple de saint Augustin, pouvait prêter à la foi catholique un secours inattendu. L'œuvre d'Orose n'est qu'une ébauche, comme toute tentative qui n'a point le génie pour auteur; mais il eut du moins le mérite de saisir dans *la Cité de Dieu*, quelques traits de cette philosophie de l'histoire que Bossuet seul devait comprendre et expliquer dans son majestueux ensemble. « Tous les événements de la terre proclament la puissance souveraine du Dieu des chrétiens, du Dieu unique qui est le Christ, chef de l'Église, sauveur des bons, vengeur du crime et juge de l'humanité. »

Cependant Orose a de graves défauts comme historien : nous citerons, avec Mgr Sauvage, les paroles d'Ellies Du Pin, qui résument les griefs de la critique moderne contre l'historien du ve siècle. « *L'Hormeste* est divisée en sept livres et peut être de quelque utilité. Elle n'est pas mal écrite, mais peu exacte. L'on y trouve plusieurs fautes grossières contre l'histoire et la chronologie. L'auteur n'a point lu les historiens grecs, et il ajoute foi fort légèrement à ce qui paraît convenir à son sujet, sans examiner s'il est bien appuyé. » Il a écrit à la hâte, cherchant trop les détails, sans s'occuper assez des vues générales. Il ignore les constitutions des peuples, et ne raconte que les faits, sans en montrer les causes sociales et politiques.

Malgré ces faiblesses, quand on se rappelle qu'Orose fut un ami de saint Augustin, qu'il visita saint Jérôme dans sa retraite de Palestine, qu'il se montra un des premiers vengeurs de la foi catholique attaquée par Pélage, on s'intéresse naturellement à ce talent modeste, qui ne cherche qu'à imiter ses maîtres sans viser à la gloire. Il est vrai de dire qu'Orose imite Augustin par affection; il a adopté ses idées, ses manières de voir, presque sa phrase et ses expressions. Mais l'imitation ne va pas jusqu'au pillage, et les accusations de M. Th. de Mœrner sont exagérées. Pour le style, Orose a tous les défauts de son siècle; il accumule les figures de mots, les subtilités, les pointes, les antithèses. Il est souvent obscur et affecté, quelquefois

il tombe dans la redondance. Mais aussi il y a des pensées profondes et savamment exprimées, sa phrase a du nerf et du mouvement; lorsque le récit le demande, son style vif et énergique s'élève parfois jusqu'à l'éloquence : ce n'est plus l'historien qui juge froidement après avoir raconté, c'est l'orateur qui s'émeut, qui gémit sur les malheurs de l'Église, ou qui s'indigne contre les persécuteurs de l'Église.

En terminant, Mgr Sauvage rappelle les paroles de saint Augustin recommandant Orose au solitaire de Bethléem : « *Orosius, vigil ingenio, promptus eloquio, flagrans studio.* » La postérité, comme saint Jérôme, ne peut qu'accepter ces éloges.

Si on nous permet, après cette courte analyse, de manifester un regret, nous confesserons avec franchise que nous aurions désiré un chapitre spécial sur le rôle théologique d'Orose en Palestine. L'histoire du Pélagianisme a encore ses obscurités, elle est surtout trop peu connue de nos jours, et le titre même de la thèse nous faisait espérer d'utiles renseignements. Cependant nous n'ignorons pas le motif de prudence qui a inspiré cette suppression. Déjà nous avons pu constater, par l'expérience, que l'histoire de l'Église catholique intéresse très-peu la Faculté de Lettres de Paris.

Cette étude sérieuse et profonde sur un des premiers historiens de l'Église doit en susciter d'autres. Socrate, Eusèbe, Théodoret, Épiphane le Scolastique, Grégoire de Tours, attendent qu'une main laborieuse vienne secouer leur poussière et leur restituer leur place légitime dans la littérature classique. Cette œuvre de restauration se fera peu à peu, et Mgr Sauvage aura la gloire d'avoir, un des premiers, apporté sa pierre à l'édifice.

E.-M. Bouvy,
des Augustins de l'Assomption.

Les Catacombes de Rome, par M. Henry de l'Espinois.

L'archéologie sacrée prend tous les jours une telle importance qu'on ne saurait trop s'en occuper de bonne heure. A l'âge où l'esprit investigateur se réveille chez les jeunes gens, leur indiquer une voie où leurs recherches et leur imagination puissent se lancer, c'est à coup sûr une excellente fortune, surtout quand au terme il se trou-

vera que leur temps a été agréablement employé, leurs horizons élargis, leur foi fortifiée.

A ce point de vue, le livre de M. Henry de l'Espinois sur *Les Catacombes de Rome* est un chef-d'œuvre, petit de volume, très-gros de faits et d'idées (1).

Tout y est-il? Si tout y était, l'auteur eût manqué son but: il a voulu le faire court. Mais il y a des principes, une méthode et des indications, assez de détails pour inspirer un très-vif désir d'en savoir davantage et de profiter de la permission encore laissée de parcourir ces nécropoles si précieuses pour constater l'antiquité de nos croyances. Si les enfants du XIXe siècle prétendent défaire dans leur sotte négation du surnaturel, nous savons où trouver les pierres qui se chargeront de crier que la foi a jailli tout entière du tombeau du Christ, et que les tombeaux des martyrs n'ont été placés autour de la Ville Éternelle que pour être les échos de ce que les hommes voudraient étouffer dans un silence utile à leur incrédulité et à leurs remords. *Lapides isti clamabunt.*

E. d'A.

Quelques sermons du R. P. Stanislas, Capucin. 1 vol. in-8°, Le Mans, Leguicheux Gallienne. — Paris, Victor Palmé.

Nous venons de recevoir la visite d'un bon, solide et saint prédicateur, sous la couverture d'un livre nouveau : *Quelques sermons du R. P. Stanislas, de l'ordre des Frères Mineurs Capucins*,

Aucune visite ne pouvait être plus opportune en ce temps du Carême et du Jubilé, que ces bons échos d'une parole aimée et toujours si pleine de vraie doctrine.

Plusieurs amis avaient souvent demandé au P. Stanislas de donner aux fidèles qui n'ont pas entendu ses sermons ou qui veulent les méditer, un travail imprimé.

Mais, répondait le modeste religieux, je n'écris pas mes sermons, je les médite et je n'ai jamais que quelques notes; à peine ai-je écrit une douzaine de ceux que j'ai prêchés.

Eh bien, cette douzaine, donnez-nous-la; ferez-vous de la fausse modestie, quand il s'agit de faire du bien?

(1) Paris, librairie de la Société bibliographique, 35, rue de Grenelle.

Le P. Stanislas a donc cédé ses rares manuscrits, comme il cède sa parole chaque fois qu'on le demande; nous l'en remercions, et voici comment ce petit volume est venu nous trouver; il commence par trois attaques de front contre la belle société de Paris, dont il poursuit trois gros scandales : la profanation du dimanche, le théâtre et le bal. Ce sont trois instructions données autrefois à *La Magdeleine*, et dont le sujet a paru alors si conforme à l'esprit de l'illustre pénitente qui est providentiellement la patronne de ce quartier le plus mondain de Paris. L'actualité est malheureusement toujours la même.

A côté des sermons pieux, nous avons remarqué trois panégyriques de saint Dominique, de saint Louis et de saint Ignace et un Jubilé du Frère Romuald, Capucin, que nous félicitons les amis du R. P. Stanislas d'avoir enlevé au trésor du couvent, pour les mettre en lumière aux vitrines d'un libraire où chacun peut aller les chercher et en faire le trésor de sa propre bibliothèque.

V. DE P.-B.

La Peur du Pape, ou le *Mot de la Situation*, par Mgr Gaume. Paris, Gaume, 1875, in-8° de 48 pag. — Prix : 80 cent.

On raconte que Pascal trouvant un livre qui portait pour titre : *L'Opinion*, *reine du Monde*, le ferma aussitôt, pensant que ces seuls mots disaient plus et mieux que tous les développements contenus dans le volume. Ne ferait-il pas de même si, vivant de nos jours, il lisait sur le dos d'un ouvrage : *La Peur*, *reine du Monde*. N'est-ce pas la peur qui nous mène, la peur et non la crainte qui serait le commencement de la sagesse? Tout le monde a peur et a peur de tout. D'où vient cet état? De ce que le monde n'est pas dans l'ordre; il n'est pas dans l'ordre, parce qu'il viole opiniâtrément la loi de son être en s'éloignant de Dieu. Il voit les châtiments qui le menacent, et il a peur. Il viole la loi parce qu'il a peur du Pape, parce qu'il lui désobéit, à lui représentant de Dieu sur la terre, organe de la vérité. Tel est le fond de la piquante brochure que vient d'écrire Mgr Gaume avec sa verve et son entrain habituel; sa lecture ne peut produire que les meilleurs résultats.

R. DE S.-M.

Cantilènes religieuses sur les XIV modes de la tonalité ecclésiastique, par l'abbé L.-M. Goormachtigh, professeur au collége Saint-Amand, à Courtray. — Gand, chez Vanderpoorten, rue aux Vaches, 17. — Arras, Victor Brunet, rue de la Croix-Rouge, 4.

Le nom de M. Goormachtigh n'est pas inconnu aux lecteurs de la *Revue ;* plusieurs fois nous avons cité des appréciations de cet infatigable défenseur du chant liturgique. Le Recueil de Cantiques qu'il vient de publier est une innovation hardie, qui mérite la plus grande attention.

« Il m'a paru, nous dit l'auteur, que la plupart de nos cantiques ne respectaient ni la jeunesse chrétienne, ni l'art musical, ni la langue française. J'ai voulu porter remède au mal. Ai-je réussi ? c'est ce que je vous demande franchement. »

Nous partageons mille fois cette impression : oui, il n'est que trop vrai que, parmi nos très-nombreux cantiques français, on a peine à trouver des œuvres qui aient une valeur sérieuse. Si l'on s'arrête aux paroles, que de niaiseries banales, que de phrases creuses, et même que de vers faux ou impossibles à agencer avec la cadence du chant. Corneille, Racine, Fénelon, Bridaine ont composé de beaux cantiques, et plusieurs sont restés populaires ; pourquoi est-ce le petit nombre ? C'est à de telles sources que M. Goormachtigh est allé puiser plusieurs des poésies sur lesquelles il a composé de nouvelles mélodies. On ne saurait trop le louer d'un choix aussi judicieux.

Que dire de la musique usitée dans la plupart de nos églises et catéchismes pour le chant des cantiques ? C'est là que, 9 fois sur 10, le ridicule le dispute au lamentable. Aussi on ne saurait trop encourager tous les efforts tentés pour faire remonter le chant religieux populaire à un niveau digne de son but élevé. La voie ouverte par l'auteur des *Cantilènes religieuses* est-elle la vraie ? Il nous interroge franchement. Qu'il nous permette donc d'exprimer sur ce point notre pensée tout entière.

Plusieurs des 23 mélodies qui composent le Recueil nous ont paru renfermer toutes les conditions requises pour la prière chantée ; elles sont simples, calmes, faciles à retenir. D'autres ont une allure archaïque tellement prononcée, que nous ne les croyons pas destinées à devenir populaires, dans le bon sens de ce mot, c'est-à-dire aptes à être chantées par le peuple. Les fidèles redisent les paroles de la liturgie

sur les antiques mélodies de l'Église ; il n'y a là aucune difficulté ; la langue latine et le plain-chant sont unis par des liens si étroits que l'une entraîne l'autre sans effort ; une belle statue est belle avec la draperie que le sculpteur lui a jetée sur les épaules et lui a attachée autour des reins ; essayez de l'habiller avec des vêtements modernes, vous n'arriverez qu'à la rendre ridicule. C'est le traitement que les compositeurs de messes en musique font ordinairement subir aux textes sacrés de la liturgie. Mais si la langue latine est rebelle aux allures vives et tapageuses de la musique moderne, la langue française, avec son vers exactement cadencé, et son luxe de rimes plates ou croisées, est-elle apte à revêtir la noble draperie du plain-chant dans sa sévérité et sa simplicité antiques ?

Voilà une question préalable, que je ne me charge pas de trancher, mais que j'aimerais entendre traiter par un homme compétent. Cette question vidée, il resterait encore à déterminer quel est le caractère qui convient au cantique en langue vulgaire ; autre sujet difficile, et sur lequel les avis sont très-partagés. Ce n'est point ici le lieu de l'aborder ; il faudrait un champ et des loisirs qui nous manquent. Mais revenons aux *Cantilènes religieuses* : M. Goormachtigh a composé ses mélodies sur les XIV modes du plain-chant. Nous aurions préféré la division plus généralement adoptée des VIII modes ; laissons ce détail et disons un mot des compositions.

« J'ai voulu faire du plain-chant pur, » dit l'auteur en tête du Recueil, « je n'aime pas les chants sans tonalité précise et sans caractère propre : mélange bizarre de toutes les époques et de tous les styles. » La théorie est excellente ; l'exécution a-t-elle répondu au dessein, et les *Cantilènes* ont-elles dans leur ensemble le véritable caractère du plain-chant ? L'échelle tonale de chaque mode est exactement suivie, et la gamme diatonique scrupuleusement respectée ; mais cela suffit-il pour composer du plain-chant ; n'y a-t-il pas, pour chaque mode, une allure, une manière de grouper les notes, une préférence pour certaines cadences spéciales à ce mode, un retour fréquent sur telle ou telle corde, qui constituent vraiment le caractère du mode, et lui ont valu une dénomination particulière telle que : *grave*, *doux*, *angélique*, *pieux*, etc.

Cette diversité de physionomie nous a paru n'être pas assez tranchée dans l'œuvre de M. Goormachtigh. Hâtons-nous de dire pourtant que nous serions heureux d'être contredit par des hommes spéciaux, plus compétents que nous en ces difficiles questions, et que, malgré

les imperfections que nous avons cru apercevoir dans cette heureuse innovation, toute notre sympathie est acquise à l'auteur, et nous louons sincèrement ses efforts à élever les chants religieux à la hauteur d'où ils n'auraient jamais dû descendre.

Les *Cantilènes religieuses* ont été transcrites, à la clef de sol, sur la portée musicale à cinq lignes. L'auteur nous en donne le motif; c'est pour en faciliter l'usage dans les écoles où les enfants ne connaissent guère que cette clef. S'il en est ainsi en Belgique et dans une partie de notre France, nous savons pourtant des provinces où l'usage des notes carrées et de la portée à quatre lignes domine tellement, qu'on édite les cantiques en musique moderne avec l'écriture traditionnelle du chant liturgique. Comment contenter tout le monde? Voilà bien des critiques.

La critique est aisée et l'art est difficile. Nous avons pris la part facile, l'artiste nous le pardonnera. J. G.-D.

NOVÆ EVANGELIORUM HARMONIA ET SYNOPSIS, *auctore* J. CAROLO RAMBAUD. — Agen, Michel et Medan; Paris, Bray et Retaux, 1 vol. gr. in-8°.

L'étude des Livres Saints, des quatre Évangiles surtout, ne devrait-elle pas occuper une place beaucoup plus large dans l'Enseignement des colléges catholiques? Cette question, posée plusieurs fois dans la *Revue*, a toujours eu la même réponse. Il faut, pour former des chrétiens, leur inculquer la doctrine du Christ, telle qu'il l'a lui-même annoncée au monde; et la mémoire de nos élèves devrait être exercée avant tout sur les textes sacrés.

Le P. Lejeune dit dans un de ses sermons: « Quand j'étais ès-humanités, j'ai lu et appris quantité de choses dans Homère, Ovide et Virgile, qui ne me servent pas d'un fétu pour la charge que j'exerce. » Est-ce que la plupart des élèves qui sortent de nos colléges ne pourraient pas répéter avec vérité ces paroles? Et quelle est la charge pour laquelle la connaissance approfondie de l'Évangile n'est pas cent fois, mille fois plus utile que les choses que l'on apprend dans Ovide et dans Virgile?

Pour répondre à cette pensée, et faciliter l'étude de l'Évangile, M. l'abbé Rambaud a publié une nouvelle *Synopsis* des Quatre Évangiles.

« J'ai pensé, nous dit l'auteur en nous adressant son livre, que cet ouvrage pourrait être utile aux jeunes gens des colléges catholiques. N'est-il pas vrai que la vie de notre divin Maître est

celle que l'on ignore le plus bien souvent? Me suis-je trompé en pensant qu'un pareil ouvrage, mis entre les mains des élèves des classes supérieures, pourrait conduire à de bons résultats? »

La déplorable ignorance de beaucoup de bons chrétiens sur la vie du Sauveur n'est que trop vraie, et nous partageons pleinement la pensée de M. Rambaud.

La question que peut soulever la publication d'une nouvelle *Synopsis* est celle-ci : « N'existait-il pas déjà plusieurs travaux de ce genre sur l'Evangile? et quels avantages présente cette édition. L'auteur a prévu ces objections; il y répond dans sa préface. Nous la citerons dans son langage classique ; nos lecteurs n'ont pas besoin de traduction :

« Quæres a me fortasse cur, cum tot tantique viri in concinnandis harmoniis insudarint, ausus sim ego illud opus aggredi. Non satis habeo, fateor, quid respondeam. Illud tamen unum rogo, ut sine aliquo examine non judicer nec condemner. Aliter in multis feci : utinam melius! Aliæ doctissimorum virorum harmoniæ paucos sibi invenerunt lectores, propter communem defectum, ut opinor, simplicitatis, vel integritatis. In hoc ut præsens harmonia facili esset lectione, simulque omnes cæterarum utilitates et merita in se cumularet, totus fui....

« Qua methodo usus sim, primo conspectu, ni fallor, intelliges. Hæc tantum memineris.

« 1° Cum duo vel plures Evangelistæ, idem factum dictumve referentes, in synopsim, distinctis columnis, proponuntur, habes italicis impressa litteris omnia verba quæ, ut meræ repetitiones, neglecta fuerunt in textu harmonico.

« 2° In fine cujusdam articuli duo sunt muneri, quorum ope quemlibet Evangelistam singulariter et in proprio ordine legere poteris. Per istos enim numeros designantur duo articuli, quorum prior versiculos præcedentes, posterior vero versiculos sequentes continet.

« 3° Quoties in textu harmonico, initio alicujus lineæ, hoc signum — reperies, indicium cujusdam repetitionis esse scias. »

Nous avons tenu à reproduire ces explications de détail, car c'est la disposition matérielle des textes qui fait le véritable mérite d'un livre de ce genre. Il faut que l'œil soit prévenu par les signes et que la disposition typographique parle. A ce point de vue, le travail de M. l'abbé Rambaud réalise un progrès sérieux sur les éditions précédentes de la concordance des quatre Evangiles. J. G.-D.

CHRONIQUE.

Le gouvernement des innocents. — Le jour des saints Innocents un vieil usage autorise dans plusieurs maisons religieuses une révolution temporaire. Les élèves deviennent maîtres et professeurs; tandis que les maîtres deviennent élèves toute la journée et subissent les réprimandes et au besoin les pénitences.

Or, dans l'histoire récente d'une de ces journées révolutionnaires, le petit corps professoral éphémère discutait longuement de ses lois constitutionnelles, car, disait l'un d'eux, graine de député, il nous faut faire pour la journée un vrai gouvernement, un gouvernement constitutionnel.

— Qu'est-ce qu'un gouvernement constitutionnel, demanda un petit?

— Nigaud, reprit un grand, c'est un gouvernement dans lequel tout le monde gouverne, excepté le gouvernement, qui doit faire la volonté des autres, et c'est justement celui des innocents.

(*Historique.*)

Fractions modérées. — Dans les classes on enseigne les *fractions ordinaires*, les *fractions décimales*, les *fractions rationnelles*, etc., mais à l'Assemblée on parle sans cesse des *fractions modérées*; un député disait même qu'il n'admet pas qu'on parle de *fractions modérées*, que cela est injurieux et laisserait supposer que le parti auquel il s'honore d'appartenir ne rentre pas dans les susdites fractions.

M. Duruy avait promis de faire enseigner tous les termes utiles, nous demandons au programme les *fractions modérées* de députés, car dans les colléges on sait bien que le *vin modéré* c'est de l'eau rendue rouge qu'on appelle *abondance*, mais on ne sait rien sur le *député modéré*, ni sur sa fraction, ni sur sa couleur.

Un nouveau mot à créer. — Maintenant que l'Académie possède M. Alexandre Dumas fils, l'inventeur des mots devenus néces-

saires en notre temps de demi-monde et de *quart de monde*, nous soumettons à cette illustre assemblée la création d'un mot non moins nécessaire que les précédents.

Voici le cas :

Les Français qui lisent les journaux, perdent chaque jour un temps considérable à lire ces deux membres de phrases : *Applaudissements à droite, rires et désapprobation à gauche* et réciproquement.

Évidemment un monosyllabe rendrait utilement ces deux membres de phrase accolés nécessairement l'un à l'autre, comme les phalanges qui constituent le doigt. Or, ces trois phalanges s'appellent en termes vulgaires, par un monosyllabe : le doigt; un maître d'école ne dit donc pas à son élève : Monsieur, ne montrez pas les personnes avec la première phalange, prolongée par la seconde phalange et terminée par la troisième phalange, mais simplement : *Ne montrez pas au doigt*.

Nous demandons à l'Académie, fortifiée par M. Dumas, un mot heureux, comme : *Grognement complet. — Instinct général. — Quart de bon sens*, etc., qui permettrait, avec les économies d'impression du *Journal officiel*, d'imprimer un bon livre que l'Académie pourrait couronner.

Empêchement dirimant. — Les droits de l'État mariant viennent de rencontrer, dans l'application, un cas de conscience difficile.

Du côté d'Issoire, où naturellement le Code civil règne comme ailleurs, deux fiancés se sont présentés à la mairie. Tout était en règle, le maire seul était absent; on passa outre innocemment, et la fille du maître d'école, très au courant de la rubrique, et qui remplaçait ce jour-là son père, greffier de la mairie, unit les fiancés au nom de la loi, les enregistra et les envoya à M. le curé qui, sur le visa du maire féminin, leur donna le sacrement, car les libéraux, qui ont beaucoup crié contre le billet de confession, ont établi ce papier, sans lequel un curé ne doit pas donner le sacrement de mariage.

Cependant, l'originalité du mariage Issorien fit du bruit, on déclara que la fille du maître d'école n'avait pas les grâces d'état pour conférer le mariage d'État et la loi, armée de son glaive, trancha, au bout de peu de mois, les liens qu'on avait cru éternels.

Tout est nul, a-t-on dit aux jeunes époux, vous reprendrez vos couronnes et vos habits de noces et l'on recommencera. C'est grave, et si le maire, au lieu d'être élu, est nommé, si c'est un administra-

teur, est-on bien sûr de la validité de son sacerdoce matrimonial? Un vrai gouvernement ne pourra-t-il pas faire endosser une troisième fois l'habit de noces?

Ce qui est ineffable, c'est le magistrat venant déclarer à ces chrétiens, solennellement unis par l'Église, dans le seul mariage qui existe, *qu'ils ne sont pas mariés!*

Ce qui est lamentable, c'est l'État mariant, se prenant au sérieux!

Des écoles où l'on apprend mal le calcul. — Nous nous demandons souvent ce que deviendraient les nobles traditions de sacrifice et d'héroïsme de notre pays, si l'Enseignement qui ne vient pas de l'Église et qui a pour point de départ l'égoïsme, pouvait enfin prévaloir.

Le bon Dieu y veillera; en attendant, nous enregistrons encore un acte de dévouement chrétien accompli par un petit élève de 13 ans, de l'école congréganiste de Montebourg (Manche).

« Le 25 juillet dernier, un de ses jeunes camarades venait de disparaître dans un des trous profonds que la marée creuse le long du havre de Lessay et qui attirent trop souvent les baigneurs imprudents. Au premier cri d'alarme, sans prendre le temps d'ôter ses vêtements, Jules Lesigne s'élance, plonge, et, après plusieurs tentatives désespérées, parvient à retirer son camarade à demi asphyxié. Ce n'était pas son premier sauvetage. Il en avait déjà opéré deux dans des circonstances semblables, en courant les plus grands dangers.

« Après la remise de la médaille, M. le curé, dans une courte allocution qui a profondément ému la nombreuse assistance, a rappelé que le héros de cette fête devait à la religion et à une éducation profondément chrétienne les sentiments de dévouement dont il avait fait preuve déjà plusieurs fois.

« En terminant, le vénérable ecclésiastique a vivement félicité les bons religieux de Montebourg. »

Une maison de Jésuites fondée par un journal radical. — Le journal radical qui a eu cette singulière fortune est l'*Indépendant* de Perpignan. Voici comment il s'y est pris :

M. A. Amouroux, qui a grandi à l'ombre des premières feuilles de la *Revue de l'Enseignement chrétien*, à Nîmes, et qui rédige aujourd'hui l'excellent journal *Le Roussillon*, fut apostrophé dans l'*Indépendant*, des épithètes : « Jésuite à robe courte ».

Au grand étonnement de l'*Indépendant*, M. Amouroux se déclara injurié et poursuivit le calomniateur.

Nous avons rendu compte de cet original procès, dans lequel les radicaux voulaient prouver que l'épithète de « Jésuite », même « à robe courte », n'est pas du tout injurieuse.

M. Amouroux n'eut pas de peine à établir que, n'ayant pas l'honneur de faire partie de la Compagnie de Jésus, il a été, dans la pensée et l'expression de l'*Indépendant*, injurié et calomnié.

De là une amende de 16 francs, versée par le susdit *Indépendant*, dont M. Amouroux a fait le commencement d'une souscription pour l'établissement d'une maison de Jésuites à Perpignan; il s'est inscrit à la suite de l'*Indépendant* pour 5,000 francs.

L'affaire suit son cours.

Les Philistins. — Les Prussiens trouvent sans doute que dans la *Bible* les histoires des Philistins sont des allusions trop directes, car ils viennent, à la stupéfaction des catholiques des bords du Rhin, d'interdire les manuels d'*histoire sainte* dans les écoles primaires et les colléges : « Les manuels usités sont déclarés impropres à l'éducation de la jeunesse ».

On pourvoira, dit le Ministre des Cultes, à en faire rédiger un « répondant à toutes les exigences » (?) Les exigences prussiennes et protestantes sans doute? Ce manuel sera fameusement complet, s'il répond à toutes ces exigences-là!

Les internats de l'État florissent beaucoup en Italie, car la révolution fait toujours fleurir beaucoup les internats de l'État aux frais du budget. On lit en effet, au *Journal de Florence*, que les six catégories de maisons de l'État où l'on entretient des prisonniers contiennent un personnel de 88,610 pensionnaires détenus, dont 3,680 mineurs, et que le personnel enseignant, dirigeant et gardant, s'élève à 4,231, en tout 92,841 internes de l'État; c'est l'armée de l'avenir, s'écrient les partisans des prochaines couches sociales.

Comment le budget serait en équilibre si l'on voulait. — Dans un récent voyage en Savoie, on nous signalait la pieuse coutume de toujours laisser un legs aux écoles du pays, surtout lorsqu'on a joué un rôle, si modeste qu'il soit, dans les affaires, surtout si l'on a rempli les fonctions de maire; mais en même temps ce pauvre pays

si riche cependant en fondations pieuses, est tout ému des entraves que la législation française apporte aux moindres donations faites aux écoles, et des difficultés qu'on rencontre pour faire observer les dispositions testamentaires relatives au côté religieux, c'est-à-dire les dispositions principales et déterminantes du legs.

Toutefois l'esprit révolutionnaire et codifié de notre pauvre France, n'a pas encore réduit les traditions de Savoie à néant, et nous en trouvons une nouvelle preuve dans l'entrefilet suivant des journaux, qui n'étonnera personne là-bas :

« M. Bouttas, ancien greffier de la cour de Chambéry, a légué, en mourant, à Fontcouverte, sa commune natale, la somme de 90,000 fr., pour l'entretien d'une école communale desservie par les congréganistes. »

P. S. Le maire d'Annecy (Haute-Savoie), M. le docteur Lachenal et M. Masson, adjoint, viennent de donner leur démission sur le refus du Conseil municipal de voter le crédit supplémentaire voté l'an dernier aux Frères.

Le maire et l'adjoint rouges qui succèderont n'auront aucune difficulté avec l'enregistrement pour les legs qu'ils feront aux écoles.

L'Enseignement d'État et le Pape. — Dans l'audience donnée à Mgr l'Archevêque de Reims, la pensée du Souverain-Pontife s'étant portée sur certains attentats diaboliques de la Révolution, le Saint-Père s'écria :

« Eh ! mon Dieu, mes malheurs, je les supporterais avec courage ; je supporterais aussi les malheurs de l'Église... Mais il y a une chose que je ne puis leur pardonner, à ces malheureux ! MES ENFANTS ! *ils enlèvent la foi à mes pauvres enfants! ils dévorent l'âme des enfants de l'Italie...* AH ! ILS M'ARRACHENT LE CŒUR ! »

Les maîtres que les Universités d'État préparent aux pauvres enfants. — Nous donnons, d'après la *Gazette de Liége*, le récit d'un sacrilége commis à Huy dans les circonstances suivantes :

Le dimanche 10 janvier, immédiatement après la première messe paroissiale, les élèves de l'École normale se rendirent à l'église pour y recevoir la sainte communion. La plupart se placèrent dans la nef principale, mais sept d'entre eux, qui s'étaient choisis et comptés à l'avance, se cachèrent derrière la chaire de vérité pour échapper aux regards de leur surveillant. C'est du milieu de ce groupe suspect,

spectateur silencieux du crime qui va se commettre, que se détache, seul, l'audacieux profanateur... Il s'avance vers la table sainte, reçoit l'hostie sacrée et va rejoindre tout triomphant ses compagnons qui l'épient de l'œil et observent tous ses mouvements.

Ce qui suit est d'une horreur telle que la plume se refuse à l'écrire.

Le profanateur crache l'hostie sainte sur la main et, se retournant de droite et de gauche en souriant, il la montre aux voisins qui l'entourent. Puis, ouvrant son porte-monnaie, il l'y renferme et la glisse dans sa poche.

C'est ainsi que, porteur des espèces sacrées, escorté de ses condisciples, il rentre à l'École normale, où il va s'asseoir à la table commune et déjeuner tranquillement.

Le repas terminé, il passe à la place de récréation, et retirant l'hostie sainte de son porte-monnaie, il la montre d'un air moqueur à bon nombre de ses condisciples, la fait sauter sur la main, voulant leur dire (c'est le profanateur qui l'avoue) : Vous le voyez bien, ce n'est que du pain.

Témoins de cette scène hideuse, la plupart des élèves sont à la vérité indignés et saisis d'horreur. Mais (le croirait-on?) il se trouve aussi des approbateurs qui applaudissent le malheureux. Ceux-ci lui disent : « Il faut la jeter au feu ; » d'autres : « Il faut la manger. »

Quelques-uns, mieux inspirés, suggèrent l'idée d'appeler le vicaire de la paroisse pour qu'il vienne la reprendre.

Moins inquiet que tout son entourage, le profanateur la garde longtemps encore et, s'il se décide enfin à la faire disparaître, ce sera pour couronner ses forfaits avec un luxe raffiné d'impiété qui fait frémir... il la mangera *avec une demi-galette.*

Craignant l'universel et légitime effroi qu'exciteront dans le public ces actes cyniques et révoltants, s'ils viennent à transpirer au dehors, quelques normalistes adjurent leurs condisciples — « pour l'honneur de l'établissement » — de garder le plus rigoureux secret...

Trois jours après, un incendie extraordinaire, dont la cause est restée inconnue, dévorait tous les bâtiments de l'École normale.

Voici le récit de la *Gazette de Liége* :

La nuit de mercredi, 13 janvier, tout à coup les sons précipités du lugubre tocsin se font entendre, suivis bientôt de ce cri sinistre : « Le collége brûle! le collége brûle! »

En un instant la ville est debout. Les habitants en foule se précipitent vers le théâtre de l'incendie. Soldats, ouvriers, bourgeois, cherchent à combattre l'élément dévastateur ; mais leurs efforts sont impuissants. L'École normale, l'école moyenne, les écoles primaires en quelques heures sont réduites en cendres. L'église des Augustins et le vieux collége, auxquels les normalistes n'avaient point accès, échappent seuls au désastre.

C'est alors que, pressés par la voix de leur conscience, plusieurs élèves se décident à rompre le silence.

Ils signalent le coupable ; quelques-uns même, forts de leur innocence, l'accusent en lui disant en face : « Malheureux, c'est toi qui attires sur nous la punition du Ciel. » Le coupable lui-même, poussé par on ne sait quelle force irrésistible, fait les aveux les plus complets.

Tels sont les faits dans leur plus rigouseuse exactitude. Cependant, notons encore, en finissant, cette circonstance qui fait réfléchir : c'est que le feu, dont on ignore toujours la cause, a pris naissance à l'École normale, dans la salle d'étude du cours moyen auquel appartenait ce triste et malheureux profanateur !

L'Enseignement d'État pur. — Le gouvernement du canton de Saint-Gall, au nom des droits de l'État enseignant, vient de défendre au clergé catholique d'enseigner la doctrine du *Syllabus* et de l'infaillibilité pontificale.

De plus, le Conseil supérieur de l'instruction publique du canton, a décidé de retirer au clergé les *instructions catéchétiques* des enfants pendant le Carême et de les confier aux maîtres d'école laïcs.

Enfin au nom des mêmes droits de l'État enseignant, le Conseil supérieur de l'instruction publique, dans lequel il y a cependant quelques bons éléments, vient d'avertir que si le clergé des paroisses refusait, contrairement au droit, l'absolution ou la communion aux enfants des catéchismes laïcs institués par l'État, on ferait venir des prêtres vieux catholiques, comme en d'autres cantons.

L'État libre dans l'Église prisonnière.

Plébiscite rétrograde. — La patrie de Christophe Colomb ne sympathise pas avec le nouveau monde de l'enseignement laïc, découvert par les ennemis de la foi.

Le Municipe de Gênes s'avisa, l'an dernier, de supprimer dans le

programme scolaire l'enseignement du catéchisme. Les protestations des pères de famille furent si nombreuses, que force fut bien d'en tenir compte. On fit appel au suffrage restreint. Les pères de famille furent invités à exprimer leur opinion sur un registre ouvert à cet effet à la mairie. Le registre fut immédiatement couvert de signatures en faveur du maintien de l'enseignement religieux.

Notons, en passant, que les amis du catéchisme ont montré par là qu'ils ne sont point *illettrés*, et que cette manière de voter par écrit ferait disparaître bien des abus du bulletin et de l'urne. Si nos législateurs étaient susceptibles de recevoir un bon conseil, on pourrait leur proposer ce mode pour la nouvelle loi électorale.

Devant une majorité de sept contre un, le Municipe a dû s'incliner, et vient de publier une circulaire qui contient les articles suivants :

« Les Directeurs spirituels continueront leurs fonctions comme par le passé.

« Une note exacte des prières qui se font dans chaque classe sera transmise à l'officialité de l'instruction publique.

« L'enseignement du catéchisme du diocèse sera repris dans les écoles civiles, le 13 du présent mois.

« La circulaire du 22 janvier sera observée dans les dispositions qui ne sont pas contraires à ces dernières prescriptions, etc. »

Que d'abus de ce genre seraient supprimés de la même façon, si les pères chrétiens voulaient prendre la peine de vouloir !

Pourquoi la REVUE réclame si fort. — En ces trois ans, dit le *Journal de Florence*, il y a eu en Italie 11,721 homicides (nous disons *onze mille sept cent vingt-et-un*) ; en d'autres termes, le sang humain n'a cessé de couler sous le couteau des assassins vulgaires ou des *héros* des sectes.

Pourquoi s'intéresser si fort au 11,721 assassins, et prendre si peu d'intérêt aux 11,721 assassinés? Est-ce parce que ceux-ci ne réclament pas.

Sans aucun doute c'est pour cela; et voilà pourquoi nous réclamons si fort, car les enfants dont la foi est éteinte ou amoindrie par l'Enseignement d'État, ne peuvent plus réclamer et nul ne s'intéresse à eux dans la société nouvelle.

Le crime de l'Université. — Il est manifesté en action aux pré-

dications de ce Carême. Entrez dans une église vous ne verrez guères que des femmes.

L'homme est absent, l'homme qui est la tête de la nation n'est plus à son poste; la nation est décapitée, car une nation n'a autre chose à faire que de servir Dieu.

L'homme qui ne prie plus, c'est là le crime abominable, et c'est celui de l'Université.

En Marie, heureusement, il y a l'humanité toute entière et le Saint-Esprit l'a rendue mère et le même Esprit sanctifie toujours les enfants des mères chrétiennes.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

LICENCE ÈS-LETTRES.

Dissertation latine.

SUJET.

De societate humana. — Quænam sit et unde oriatur.

Vers latins.

SUJET.

Le tigre dévore sa proie, et s'endort; l'homme tue son semblable, et il veille.

CHATEAUBRIAND.

PHILOSOPHIE.

Dissertation française.

(Plan de la dissertation française dont le sujet a été donné dans le N° de janvier 1875, p. 276).

Etat psychologique de l'âme humaine après la mort.

L'âme humaine, étant immortelle, survit au corps. Ainsi elle a successivement deux conditions d'existence : en cette vie, elle est unie au corps; — par la mort, elle en est séparée. La Révélation nous fournit de nombreux enseignements sur cette seconde condition. On n'a pas à les faire connaître ici. Il faut se contenter d'exposer le peu de vérités certaines que la raison devine.

Elles se réduisent aux cinq conclusions suivantes que toute la psychologie justifie amplement :

1° L'intelligence et la volonté, facultés purement spirituelles, capables de s'exercer par elles-mêmes, sans le secours du corps, restent formellement, c'est-à-dire en acte, dans l'âme séparée. — Mais la sensibilité, dont l'exercice exige l'intermédiaire des organes, n'y reste que *radicalement*, c'est-à-dire en puissance.

2° L'âme séparée conserve toutes les idées acquises pendant cette vie. Ces idées ont, en effet, l'esprit pour sujet, et, l'esprit survivant, elles survivent elles-mêmes avec lui.

3° Outre les idées acquises, que l'âme emporte de ce monde, elle peut en recevoir de Dieu certaines autres infuses, qui complètent sa puissance intellectuelle.

4° Les idées infuses complètent et élèvent les idées acquises avant la mort, de telle sorte que plus ces dernières auront été nombreuses, plus nombreuses seront les premières.

5° Bien que l'âme, comme force motrice, ne soit apte à mouvoir que son propre corps, elle pourra, une fois séparée, recevoir par une disposition divine l'aptitude à mouvoir les corps en général.

Dissertation latine.

SUJET.

Supposito quod *rationes æternæ* sint realiter indistinctæ in arte seu cognitione divina, quæritur an sint *rationes cognoscendi* in omni certitudinali cognitione : hoc est quærere an quidquid certitudinaliter a nobis cognoscitur, cognoscatur in ipsis rationibus æternis.

RHÉTORIQUE.

Version latine.

TRADUCTION.

Devoirs de l'homme envers Dieu et envers son âme.

(Voir le texte dans notre N° de Janvier 1875, t. VIII, p. 277.

Le premier devoir de l'homme créé et mis au monde est de connaître son auteur, de lui rendre hommage après l'avoir connu, c'est-à-dire d'employer à servir et à honorer Dieu la vie que Dieu lui a donnée, afin de donner par là toute sa valeur à ce bienfait divin, et de consacrer au service de Dieu ce qu'il a reçu de lui sans l'avoir mérité. Car la raison nous porte à penser qu'il ne nous a pas seulement créés, mais qu'il nous a créés pour lui. Aussi est-ce se former une juste et grande idée du dessein que le Créateur s'est proposé en formant l'homme, que de penser que c'est lui qui nous a faits et qui nous a faits pour lui.

Il faut ensuite nous appliquer principalement à ce qui regarde notre âme. Ne donnons pas le dernier rang dans notre attention à ce qui prime comme utilité. Que nos premiers soins reviennent à ce qui les mérite avant tout. Notre salut, qui est préférable à tout le reste, réclame la meilleure part de notre sollicitude. Nous devons à Dieu un respect souverain, nous en devons un très-grand à notre âme. Ces deux devoirs sont d'une importance capitale, et nous ne saurions nous bien acquitter de l'un sans nous acquitter aussi de l'autre. Ainsi tout homme qui rend à Dieu ce qu'il lui doit, travaille nécessairement pour le bien de son

âme; et réciproquement, lorsque nous travaillons pour notre âme, nous nous rendons agréables à Dieu. Ces deux choses, qui nous importent si hautement, sont, par un heureux enchaînement, liées ensemble de telle sorte que, pourvu que l'on satisfasse à l'une, on satisfait aussi à l'autre; car la bonté de Dieu est si grande, qu'il agrée comme un sacrifice notre propre utilité.

J. M.

Discours latin.

(Voir le sujet dans le N° de janvier 1875, pag. 277.)

Quid, M. Tulli, gaudii perceperim e dedicato mihi « De Senectute » dialogo, dici non potest. Mihi in mortis limine stanti, tantisque subdito calamitatibus, nulla spes dabatur. Annorum pondere presso vitamque miseram ducenti, terminum ut ponerent, superos quotidie obtestabar. Sed mihi supremum solatium dii immortales parabant, quo me male ferentem sublevarent. Tu es, M. Tulli, qui vitæ deficientis desiderium in me injicis, in hoc opere mihi dedicato. Quam amicitiam in eo significas, ea me maxime commovit; nec me unquam tanto honore dignum credere ausus essem. Itaque immensas tibi gratias persolvo, quia tibi fuit memoria amici relicti, illique optimo in opere, quid ad senectutem maxime deceret præsertim in ea re, exposuisti.

Primum tanta res vere digna erat ut a te solum dissereretur, illamque scripsisti summa ea arte qua impressa sunt quæcunque tangis, quamque ullus orator nunquam comparavit, nec comparaturus est. Deinde in eo documento pretioso, e quibus, quanquam major natu sim, utilitatem percipere adhuc possum, invenio. Quod deinceps adversus ætatis molestias habebo. Si voluptatum, felicitatis dignitatumque unquam me caperet desiderium, in tuo opere, unde de his bonis perditis inanes gemitus e corde extraham, reperiam. Quam etiam consolationem non minimi facio, expertus quam durus sit senectuti dolor.

Dux quoque vitæ regendæ erit : et sicut fax longe nautis fugiendos scopulos, qui super fluctus turbidos imminent, ostendit, ita veram viam, quæ ad felicitatem ducit hic indicabit dialogus, docebitque quæ facienda sint ut in hac terra mortalium amorem laudemque assequar, et cum diis immortalibus Elysios campos olim percurrere mihi fas sit.

Redeo ad unum illud : me erga te majorem amorem sentire, quo pluribus malis affectus es. Plus autem æqui sunt superi quam ut diutius nos hominum injuriam perferre patiantur, optoque ut post calamitates quibus nunc uterque commovetur, diu liceat illustri amico inter æqualium juniorumque societatem, non sine litterarum deliciis, otio cum dignitate frui.

P. M.
Collége de T. (Nord).

Discours latin.

SUJET.

Imperator Conradus ad Winsbergenses.

Conradus, dux Franconiæ, defuncto Lothario II, imperator Germaniæ, anno 1133, electus est. Cujus imperio quum reluctaretur Henricus, cognomine Superbus, dux Bavariæ, propriis possessionibus orbatus, tantis malis ingruentibus, exstinctus est. Henrici vero avunculus, Welf nomine, novo Bavariæ duci, Austriæ scilicet margravio, reluctari tentavit; sed copiis imperatoris, ad castellum dictum germanice Winsberg, profligatus fuit.

Quoquidem castello expugnato, quum jussisset Conradus omnes viros inhabitantes in custodiam reservari, feminis autem libertatem simul et copiam auferendi quod ipsæ valerent permitti, narratur eas acceptos in dorso maritos et inter ulnas natos exportasse. Quaquidem nova et vivida pietatis specie motum Conradum revocatos universos, et maritos, et feminas, et pueros, allocutum fuisse, et libertate et bonis omnibus condonasse.

Conradi orationem effingetis.

SECONDE.

Version latine.

Orosius ad Augustinum, Hipponensem episcopum.

Præceperas mihi ut scriberem adversus vaniloquam pravitatem eorum qui, alieni a civitate Dei, ex locorum agrestium compitis et pagis *pagani* vocantur, sive *gentiles*; qui terrena sapiunt; qui, quum futura non quærant, præterita autem aut nesciant aut obliviscantur, præsentia tantum tempora, veluti malis extra solitum infestissima, ob hoc solum quod creditur Christus et colitur Deus, idola autem minus coluntur, infamant. Præceperas ergo ut, ex omnibus qui haberi ad præsens possunt historiarum atque annalium fastis, quæcumque aut bellis gravia, aut corrupta morbis, aut fame tristia, aut terrarum motibus terribilia, aut inundationibus aquarum insolita, aut eruptionibus ignium metuenda, aut ictibus fulminum plagisque grandinum sæva, vel etiam parricidiis flagitiisque misera, per transacta retro sæcula reperissem, ordinato breviter voluminis textu explicarem : dedi operam, et meipsum in primis confusione pressi, cui plerumque reputanti supra modum exæstuavisse præsentium clades temporum videbantur. Nactus enim sum præteritos diēs non solum æque ut hos graves, verum etiam tanto atrocius miseros, quanto longius a remedio veræ religionis alienos.

OROSII *Præf.*

Narration française.

SUJET.

Ganelon repentant, au défilé de Roncevaux.

Ganelon, sauvé de la mort à laquelle il avait été condamné, et converti par le moine Radbert, raconte au moine comment il a voulu revoir le théâtre de son crime, afin de le pleurer mieux. — Il reconnait Roncevaux. — Il repasse en sa mémoire toute sa trahison. Il revoit les héros morts par sa faute, sa querelle avec Roland, les douze pairs livrés, Roland sonnant de l'olifant dans sa détresse.

Il reste là, seul, trois jours et trois nuits. Ses terreurs pendant les nuits. — Un orage lui rappelle celui qui annonça la mort de Roland.

Il se jette à genoux et s'écrie : « Pardon! Suis-je condamné pour jamais! » L'écho répond : « Pour jamais ». Il croit voir se dresser devant lui un chevalier couvert d'un linceul. Il tombe comme foudroyé. — Revenu à lui, il s'éloigne, l'épouvante au cœur.

Le moine le console et l'assure du pardon.

(Tiré de *la Fille de Roland*, drame par M. H. de Bornier. Acte I, sc. II.)

SCIENCES.

Un de nos correspondants, professeur de mathématiques dans un établissement libre appartenant à une société religieuse, nous offre une série d'études sur les mathématiques supérieures. Nous les acceptons avec d'autant plus d'empressement que déjà nos lecteurs, ceux du moins qui s'intéressent à ces questions d'enseignement supérieur, ont pu juger de leur haute valeur par les deux articles déjà publiés et dus à la même plume.

Un extrait de la lettre de notre savant collaborateur fera mieux connaître son but :

« En rédigeant ces travaux, je ne me suis proposé qu'un but : être utile à quelques-uns de mes collègues en leur donnant un exposé simple et méthodique de questions que la plupart des traités exposent obscurément ou incomplètement.

« Le monopole universitaire, en tout ce qui concerne l'Enseignement supérieur, prive beaucoup de personnes des conseils et des lumières d'un maître. N'est-ce pas faire une chose utile que d'exposer dans une *Revue* destinée aux professeurs de l'Enseignement chrétien, des questions dont l'étude ne se complète ordinairement que par les notes prises dans les cours de l'Université?

« Aussi je désire moins être lu que contribuer pour ma faible part à exciter chez mes plus jeunes collègues le goût des hautes études de mathématiques, et en même temps faire naître, chez ceux de mes confrères déjà versés dans l'étude de ces sciences, l'idée de mettre leurs lumières au service de la même cause... »

Voici la liste des mémoires que notre savant confrère se propose de publier :

1° CALCUL INFINITÉSIMAL.

SECTION PREMIÈRE. — CALCUL DIFFÉRENTIEL.

1. Examen des cas où le théorème de Taylor est en défaut.
2. Études sur les séries divisées en six paragraphes.
    1. Du développement en séries.
    2. De la convergence des séries.
    3. Séries récurrentes.
    4. Séries exponentielles et logarithmiques.
    5. Séries circulaires.
    6. Idée de la sommation des séries.
3. Des points multiples et conjugués.
4. Points singuliers.

SECTION DEUXIÈME. — CALCUL INTÉGRAL.

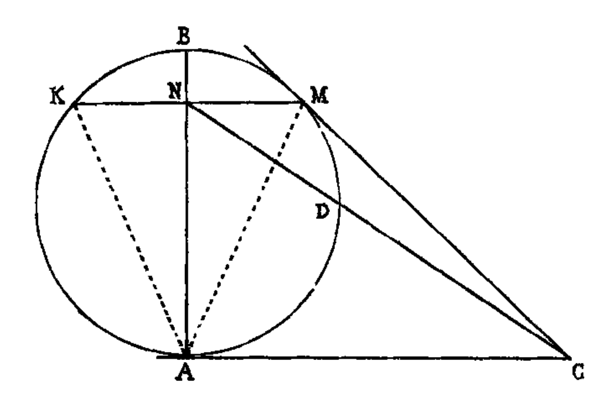
1. De la décomposition des fractions rationnelles et de leur intégration.
2. Note sur l'intégration des différentielles binômes.
3. Étude sur l'intégration par les séries.
4. Note sur l'intégration des équations aux différentielles partielles du 1er et du 2e ordre.
5. Intégration des différences finies et sommation des suites.

2° MÉCANIQUE.

1. Sur la méthode de Roberval, pour le tracé des tangentes aux courbes.
2. Comment la loi de gravitation universelle se déduit des lois de Képler.
3. Étude de quelques moments d'inertie.

Mathématiques élémentaires.

(Réponse à la question 2. — Voir l'énoncé de cette question dans le numéro de février 1875, p. 381).



Le volume ACMD est égal à l'excès du volume engendré par la rotation du trapèze ACMN sur la tranche sphérique engendrée par le demi-segment ADMN.

Or le tronc de cône ACMN a pour expression de son volume, en désignant par a la droite AC, par b la droite MN, par h la hauteur AN :

$$\text{Vol : ACMN} = \frac{1}{3}\pi h\,(a^2 + b^2 + ab).$$

Le volume du segment sphérique ADMN a pour expression :

$$\text{Vol : ADMN} = \frac{1}{6}\pi h^3 + \frac{1}{2}\pi h b^2.$$

Le volume du cône ACN est : $\frac{1}{3}\pi h a^2$.

Il faut donc prouver que :

$$\frac{2}{6}\pi h\,(a^2 + b^2 + ab) - \frac{1}{6}\pi h^3 - \frac{3}{6}\pi h b^2 = \frac{2}{6}\pi h a^2.$$

Supprimant partout les facteurs communs π et h, ainsi que le diviseur commun 6, et effectuant, il vient :

$$2a^2 + 2b^2 + 2ab - h^2 - 3b^2 = 2a^2,$$
$$\text{ou } 2ab = h^2 + b^2.$$

Prolongeons la droite MN jusqu'en K ; joignons AK, AM. Les deux triangles isocèles AKM, AMC sont semblables, car l'angle KMA est égal à l'angle MAC, comme alternes internes, et par suite, les angles AKN, AMC sont aussi égaux. Donc l'on a :

$$\frac{\text{KM}}{\text{AM}} = \frac{\text{AM}}{\text{AC}}, \text{ ou } \frac{2b}{\text{AM}} = \frac{\text{AM}}{a}.$$

d'où l'on tire $2ab = \overline{\text{AM}}^2$.

Mais, dans le triangle rectangle AMN, on a : $\overline{\text{AM}}^2 = b^2 + h^2$, donc $2ab = b^2 + h^2$, ce qui démontre l'énoncé.

F. G.



CORRESPONDANCE.

Servières, le 15 février 1875.

Mon Révérend Père,

Vous consacrez les dernières pages de la *Revue* à l'enseignement classique, et cette partie est assurément très-utile pour les maisons d'éducation chrétienne. Offrir aux professeurs des sujets de narration ou de discours, de dissertation philosophique ou littéraire, voire même des thèmes et des versions, dont le corrigé doit être donné plus tard, c'est leur rendre un véritable service ; et le service sera d'autant plus apprécié de plusieurs d'entre eux, qu'ils se trouvent souvent surchargés de travail et très-embarrassés pour choisir des sujets. Les lecteurs de la *Revue* désirent, je crois, que les matières proposées au concours des élèves soient souvent empruntées à l'idée chrétienne, à nos livres, à notre histoire, à nos saints, à nos héros chrétiens. Cette amélioration est déjà introduite, et peut aisément se perfectionner encore, si les professeurs qui sont vos correspondants veulent bien vous seconder. Mais ce n'est pas sur ce point que je veux appeler aujourd'hui votre attention et celle de vos lecteurs.

Dans les livraisons des mois d'août et de septembre, j'ai lu avec plaisir l'analyse littéraire d'une fable de La Fontaine : *Le Lion et le Moucheron*. Cette analyse avait été proposée dans l'un des numéros précédents, et vous avez inséré, sur ce même sujet, un double travail. Le dernier surtout, venu d'une maison qui a déjà fait ses preuves, m'a paru sérieux, approfondi et vraiment remarquable comme composition d'élève. Pourquoi la *Revue* ne donnerait-elle pas plus souvent des études et des analyses de ce genre? Ne seraient-elles pas aussi utiles que les autres compositions usitées dans les classes? N'auraient-elles pas même certains avantages que les autres ne possèdent pas pour obliger l'élève

à réfléchir, à étudier un sujet, à vérifier l'application des règles, à former de bonne heure son goût et son jugement? Si vous voulez bien le permettre, mon Révérend Père, je vous soumettrai à ce sujet quelques réflexions qui m'ont parfois préoccupé et qui sont, je puis le dire, le fruit d'une assez longue expérience.

Quand nous exerçons nos jeunes humanistes à la composition, nous entreprenons une œuvre très-importante, souvent pour eux très-décisive, mais aussi une œuvre très-difficile et excessivement délicate. Les élèves se jettent d'ordinaire avec avidité sur ce nouveau genre de travail, qui flatte leur amour propre et les grandit à leurs yeux. Sortis depuis peu de jours de ces classes où il était toujours question de grammaire, de thèmes, de versions, ils sont impatients de jouir d'une classe de littérature qui a pour eux le charme du mystérieux et de l'inconnu. Un livre de préceptes littéraires a été mis sans doute entre leurs mains : il faut bien aussi leur apprendre l'application et la pratique, leur enseigner l'art si difficile d'écrire et de donner à ses pensées un vêtement convenable. Le professeur leur propose donc d'abord de simples récits, puis des narrations plus étendues, des amplifications ou des descriptions. Sur un sujet marqué d'avance, ils ont à raconter un fait, à développer une pensée, à décrire une situation ou un tableau. Mais, hélas! que de tâtonnements et de faiblesse dans la plupart de ces débuts! que de vague et d'incohérence! que de répétitions, de vulgarités, de digressions ou de hors-d'œuvre!

Sans doute, me dira-t-on; mais il faut un commencement à toute chose, et beaucoup d'écrivains distingués n'ont pu que débuter ainsi. Je le reconnais volontiers; mais l'on m'accordera bien cependant qu'à ce pauvre métier de jouer à l'écrivain avant de savoir même penser, il y a beaucoup de temps perdu, beaucoup de pages remplies jusqu'au bout sans grand profit pour celui qui les a écrites. Le péril est ici dans ce que l'élève, qui a souvent un peu de lecture ou d'imagination, accomplit sa tâche avec facilité et même avec une sorte d'abondance. Il n'a pas grand besoin de réfléchir et de chercher : quelques idées fournies par le sujet se présentent d'elles-mêmes; il les développe, il les étend, il les délaie, il les tourne et retourne en tous sens, et tout cela, d'ordinaire, sans qu'il y ait un plan arrêté, un but déterminé, sans cet ordre, cette liaison des idées qui forment un tout harmonieux et régulier. Le maître louera les plus habiles, et c'est justice; il redressera ceux qui se sont éloignés du sujet, de la vérité ou de la vraisemblance, il sera même forcé d'encourager les plus faibles et les plus maladroits. Il voit bien que le travail de son élève est pauvre, vide de pensées, incorrect, sans élégance et sans goût. Mais, dans une classe un peu nombreuse, com-

ment le lui faire comprendre? Il n'aura ni le temps ni les moyens de montrer en quoi l'œuvre est surtout défectueuse, et comment il fallait s'y prendre pour mieux faire.

Existe-t il un remède à ce mal que nous signalons? Oui, du moins à notre avis, et nous croyons qu'il se trouve dans l'analyse littéraire plus fréquemment employée, dans l'analyse suffisamment expliquée aux élèves dans sa nature, ses conditions et son but, et souvent pratiquée dans les plus hautes classes.

Le premier avantage que présente l'analyse littéraire, c'est de forcer l'élève à réfléchir sérieusement. Pour d'autres genres de composition, il peut très-bien prendre la plume et se mettre à écrire sans s'être demandé ce qu'il va faire, quel est le fond du sujet qu'il va traiter, quels en sont les ressources et les écueils, les parties principales, le caractère particulier, le côté vraiment intéressant. La réflexion exige de la patience, un certain empire sur soi-même; pour l'enfant et l'adolescent, ce sont choses fort difficiles. L'expérience prouve qu'ils ne prennent guère cette peine. Se tracer un plan, méditer un sujet, en coordonner les diverses parties, élaguer les inutilités et les détails parasites, tenir l'œil constamment fixé sur le but, c'est ce que le maître recommande le plus, c'est souvent ce que son élève fait le moins. Mais donnez-lui à faire une analyse littéraire; exigez de lui qu'il examine et qu'il juge un petit poème, un récit, un tableau, un discours, un épisode choisi dans l'œuvre d'un historien ou d'un poète : il ne pourra rien faire, pas même écrire quelques lignes, sans s'être recueilli profondément. Pour quelques instants du moins, il fera trêve à sa dissipation et à sa légèreté, à cette mobilité incessante qui le domine et qui le rend esclave des objets extérieurs. Il rentrera en lui-même, étudiera son sujet, se demandera quelle a été la pensée dominante d'un auteur, son but principal. Faire une analyse, c'est dépouiller une œuvre de ses ornements et de ses parties accessoires, c'est la décomposer et la réduire à ses éléments essentiels, pour surprendre les secrets de l'écrivain, observer sa marche, discerner les beautés, signaler les imperfections et les défauts. Mais comment remplir cette tâche sans appliquer son attention et concentrer toutes ses facultés sur cette œuvre, dont il faut disséquer toutes les parties pour en montrer les proportions, la convenance, la solidité? Chacun voit que c'est impossible. Il est probable que le jeune étudiant aura d'abord des difficultés à vaincre; il témoignera moins de goût pour l'analyse que pour la narration; c'est tout simple : la paresse et la légèreté de l'esprit s'accommodent plus facilement d'une œuvre d'imagination. Mais le maître devra combattre énergiquement ces répugnances, il en triomphera, et ses élèves en recueilleront bientôt les plus heureux fruits.

Un autre avantage de cet exercice, c'est de montrer aux élèves l'utilité des règles et des préceptes qu'on leur fait apprendre. Il n'est pas rare que l'étude didactique ne soit pour les enfants qu'une affaire de mémoire. Le professeur leur explique la théorie du beau et les qualités du style; il leur donne des règles spéciales pour les compositions de chaque genre, et il a soin de les avertir que la lettre des préceptes servirait de peu, qu'il faut savoir en saisir l'esprit et en appliquer les principes dans l'occasion. Malheureusement ces recommandations sont peu comprises. Quand il s'agit de faire une narration ou un discours, les règles sont oubliées, et l'élève tombe justement dans l'écueil qu'elles lui avaient signalé.

Ayez recours à l'analyse : par cet exercice, les préceptes, qui avaient quelque chose d'abstrait et de peu intelligible, deviennent clairs, intéressants et pratiques. Vous avez expliqué les différentes parties dont se compose une narration, une description, une fable, un petit poème quelconque. Dans les œuvres d'un grand écrivain, vous choisissez un morceau des plus accomplis dans son genre, et vous faites voir en détail comment les règles données par les plus habiles maîtres trouvent en cet endroit une merveilleuse application. Quoi de plus profitable et même de plus attachant que d'exiger ensuite de vos élèves qu'ils fassent le même travail, sur une œuvre du même genre? Vous prenez les endroits les plus saillants, ceux dont les beautés sont plus frappantes, plus faciles à découvrir; s'il est nécessaire, vous donnez vous-même, pour les premières fois, les indications principales, vous mettez les élèves sur la voie, et vous leur tracez la marche à suivre; vous les interrogez d'avance, vous les forcez de trouver peu à peu les observations qu'ils auront à faire. Avant tout, il faudra bien préciser le but que se propose l'auteur qu'on étudie. S'il s'agit d'une fable ou d'un récit, vous distinguerez trois parties : l'exposition, le nœud et le dénouement; et vous montrerez comment chaque partie concourt à l'effet que l'écrivain avait en vue. Il sera toujours bon de noter soigneusement les expressions frappantes, les tours et les figures, toutes les petites industries que l'auteur a employées pour atteindre son but.

Il est digne de remarque que tout le fruit des études littéraires, dans les hautes classes, consiste à peu près dans des études et des observations de ce genre. Vous traduisez dans les œuvres des anciens les plus beaux passages des historiens, des orateurs, des poètes. Pourquoi ce travail? C'est pour que l'élève, fixant plus longtemps son attention sur le style, les sentiments et les pensées de ces écrivains, puisse en pénétrer les beautés, se les assimiler, pour ainsi dire, les reproduire ou les imiter au besoin. Analyser une œuvre littéraire, c'est donc montrer à

l'élève comment il doit étudier et approfondir les modèles qu'il a continuellement entre les mains.

C'est aussi lui apprendre par quels moyens il pourra tirer quelque fruit de ses lectures. Que de livres ne dévorent pas les enfants qui ont la passion de la lecture, lorsqu'ils en trouvent facilement à leur portée et qu'on leur en laisse le loisir? Admettons qu'ils n'en lisent pas de mauvais : tous ceux qu'ils parcourent sont bons, ou du moins inoffensifs. Quel fruit restera-t-il de tant de pages qui ont passé sous leurs yeux? Presque rien, et quelquefois moins encore. Ils en recueilleront un amas indigeste de souvenirs confus, un certain nombre d'impressions et de réminiscences dont ils ne sauront faire nul profit. Peut-être leur goût sera-t-il déjà altéré, et admireront-ils de préférence de faux brillants et des beautés trompeuses. Ils ont lu les chefs-d'œuvre des plus grands écrivains, et ils ne possèdent pas encore un seul secret de l'art d'écrire. Ils ont lu tel livre qui leur était présenté comme un modèle; ils l'ont goûté peut-être, mais en quoi consiste la beauté de cette œuvre que tout le monde admire? Ils sont incapables d'en rendre compte. Qu'au lieu de dévorer ces pages avec tant de précipitation, ils lisent avec réflexion et lenteur, en s'arrêtant aux pensées les plus frappantes, ils en rapporteront toujours quelque fruit. Mais comment l'obtiendrez-vous? En exerçant et en habituant vos élèves à l'analyse littéraire. Vous les appliquez d'abord à faire ce travail sur des œuvres de peu d'importance, vous exercez leur jugement et leur goût sur des sujets plus faciles; peu à peu ils aimeront à se rendre compte de tout ce qu'ils lisent, et ils porteront cet esprit d'observation et d'analyse, même sur des ouvrages complets et de longue étendue.

Pourquoi l'analyse littéraire ne tiendrait-elle pas dans les exercices classiques une place aussi large que la narration ou le discours? Ces derniers genres ont de l'importance sans doute, et nous sommes loin de vouloir le contester. Mais que doit se proposer un maître intelligent dans une classe de littérature? Est-ce de former des orateurs ou des poètes? Un bien petit nombre osera tenter ces carrières difficiles. Vous consacrez les plus belles années de l'adolescence à l'étude des meilleurs écrivains, mais vous n'entendez pas faire des écrivains de tous vos élèves. Seulement, par le commerce qu'ils entretiennent avec les plus beaux génies du monde, vous espérez développer leur jugement, leur intelligence et leur goût : vous voulez en faire des hommes de raison et de bon sens, qui ne se laissent pas séduire par des sophismes brillants et par des beautés plus apparentes que réelles. Eh bien, c'est l'analyse qui donnera aux facultés de l'adolescent cette solidité, cette pénétration, ce coup d'œil sûr et rapide pour juger de la vérité d'un discours, du

vrai mérite d'une œuvre littéraire. Plus tard vos élèves seront fréquemment obligés d'émettre leur avis sur la valeur d'un livre, sur les qualités d'un ouvrage soumis au jugement du public. En les accoutumant par l'analyse à une critique saine et éclairée, vous les préparez donc à ce qui sera un des principaux besoins de leur vie.

Je termine cette trop longue lettre par quelques indications pratiques. Dans chaque numéro de la *Revue*, un ou deux sujets d'analyse pourraient être proposés pour les mois suivants. Il n'y aura jamais que l'embarras du choix. Fables, récits dans tous les genres, descriptions et tableaux, épisodes empruntés à nos principaux classiques, odes, élégies, petits poèmes en tous genres, auteurs païens et auteurs chrétiens, les matières abondent. Et ici, quelle heureuse occasion de redresser les dées fausses du paganisme, les maximes dangereuses de tel écrivain classique, de La Fontaine, par exemple! A tous les points de vue, les maîtres et les élèves n'auraient qu'à profiter de ce concours offert à tous. Un professeur est bien aise quelquefois de proposer un sujet qui sera traité par des élèves de différentes maisons. De là résultent des luttes et des comparaisons qui excitent l'émulation de tous, stimulent le zèle, doublent les forces et le courage et provoquent parfois des succès étonnants. Il faut prendre l'enfant tel qu'il est : pour un élève assis sur les bancs de l'école, la seule pensée que son travail pourrait avoir les honneurs de l'impression suffira peut-être pour obtenir de lui d'incroyables efforts.

Si vous croyez, mon Révérend Père, que ma lettre puisse intéresser vos lecteurs, si elle vous paraît entrer dans le cadre de vos travaux, vous pouvez en faire l'usage qui vous paraîtra le meilleur.

Agréez, mon Révérend Père, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux.

L'Abbé J. VERNIOLLES.

RÉCRÉATIONS LITTÉRAIRES.

SOLUTIONS.

18. Natus erat, surgit viridans ubi lectulus umbris,
Frondosæque puer lusit sub tegmine quercus.
Sæpe per incerti requievit murmura rivi;
Nunc tandem æterno jacet inter lilia somno.

P. C.

19. L'imitateur de Martial n'est autre que Clément Marot, dans son épigramme à Mellin de Saint-Gelais :

Ta lettre, Mellin, me propose
Qu'un grand sot en rithme compose
Des vers par lesquels il me poinct;
Tien-toi seur qu'en rithme, n'en prose,
Celui n'écrit aucune chose,
Duquel l'ouvrage on ne lit point.

P. M.

20. Paulus qui cunctis nimium importunus habetur,
Ut gravior sit adhuc, esse poeta cupit.

E. J.

Idem, certo aliunde jam nimis molestus,
Quem serræ similem fatentur omnes,
Nunc Paulus fieri cupit poeta,
Ut serram fateantur esse veram.

E. B.

21. Hic jacet ille loquax Paulus! Sit gloria cœlo,
Sit pax relliquiis, auribus usque quies.

G. D.

Semper sub tumulo jacebit ille
Paulus, spargere mira qui solebat.
Laus sit magna Deo, silentium umbræ,
Vivorumque super quies sit auri.

E. M.

22 et 23. — O tu, laude tua qui pasceris, ossa cutisque!
— O qui stultitia pascere, carnis onus!

A. M.

Brunum laude sua uti cibo repletum
Miror quam macer aridusque fiat!
— Mentis semper inops artubus virescit,
Inde est tam bene quod viget Baordus.

H. D.

27. Sicne fugis? — Quid enim lapis ad me pertinet iste
Funereus? Quid enim mœsta sepulchra tegunt,
Haud lætis cernenda oculis? Cinis, ossa latescunt,
Forte nihil salvum. — Vita perennis inest.

P. M.

28. Haud aliter navis, multis opulenta periclis,
Neptunoque diu vasto jactata per orbem,
Læta triumphali demum subit ostia velo,
Æstivis lente zephyrorum afflantibus auris.
Desuper alta silent cœlo, lateque videres
Malorumque decus vittasque undare superbas;
Semireducta tument vix lintea; vique serena
Prora suis iterum paulatim illabitur oris.

P. D.

29. Voltaire imite Virgile parlant de Turnus (*Æneid.*, XI, 492-497).
Qualis, ubi abruptis fugit præsepia vinclis
Tandem liber equus, campoque potitus aperto;
Aut ille in pastus armentaque tendit equarum,
Aut assuetus aquæ perfundi flumine noto
Emicat, arrectisque fremit cervicibus alte
Luxurians, luduntque jubæ per colla, per armos.

Virgile lui-même imitait Homère (*Iliad.*, VI, 506-512).

Ὡς δ' ὅτε τις στατὸς ἵππος, ἀκοστήσας ἐπὶ φάτνῃ,
Δεσμὸν ἀποῤῥήξας, θείῃ πεδίοιο κροαίνων,
Εἰωθὼς λούεσθαι ἐϋῤῥεῖος ποταμοῖο,
Κυδιόων· ὑψοῦ δὲ κάρη ἔχει, ἀμφὶ δὲ χαῖται
Ὤμοις ἀΐσσονται· ὁ δ' ἀγλαΐηφι πεποιθὼς,
Ῥίμφα ἑ γοῦνα φέρει μετά τ' ἤθεα καὶ νομὸν ἵππων.

G. P.
(Instit. Saint-Étienne, Meaux)

Le Gérant,
E. TROTMAN.

LA FRANCE ECCLÉSIASTIQUE.

ALMANACH DU CLERGÉ POUR 1875.

La libraire Plon vient de publier la *France ecclésiastique* pour 1875, formant un volume de près de 800 pages.

Cet *Almanach du Clergé* donne la cour de Rome, les noms des archevêques et évêques de France, ceux de leurs vicaires généraux, de leurs officiaux et secrétaires, du chapitre de Saint-Denis, des chanoines titulaires et honoraires, des supérieurs des grands et petits séminaires, et des curés; les noms et le nombre des cures, succursales et vicariats; le chiffre de la population des circonscriptions diocésaines; les noms des congrégations et communautés religieuses établies dans chaque diocèse, etc.

Ces indications sont précédées du personnel du ministère des cultes, des attributions de chacun des bureaux qui le composent, et forment les deux premières parties de la *France ecclésiastique*.

Dans la troisième partie sont les actes officiels concernant le culte catholique, le budget des dépenses, le décret concernant la modification de la circonscription de la province ecclésiastique de Besançon, la loi sur l'organisation du service religieux dans l'armée de terre, et le tarif des traitements, indemnités, gratifications accordées aux aumôniers, etc.

Enfin, la quatrième partie de l'ouvrage est consacrée aux notices nécrologiques des évêques français morts en 1874. Ce travail a été encore confié, cette année, à M. le chanoine Léon Maret, curé du Vésinet, diocèse de Versailles, collaborateur du *Monde*, qui s'est beaucoup occupé de statistique religieuse, et qui a écrit ces notices avec beaucoup de soin, offrant ainsi au clergé les biographies complètes de NN. SS. Landriot, Fillion, Fruchaud, Guigues et Bonamie. On les lira avec un pieux intérêt.

L'ouvrage dont nous parlons a conservé au diocèse de Besançon les parties du territoire de Belfort qui n'ont pas été annexées à l'Allemagne, et qui composent les circonscriptions de Belfort, de La Chapelle-sous-Rougemont, de Delle et de Giromagny.

En un mot, nous pouvons dire que la *France ecclésiastique* de 1875 ne laisse rien à désirer sous le rapport des renseignements, et qu'elle est devenue le guide indispensable du clergé. A. DE LA ROCHE.

La *France ecclésiastique*, *Almanach du Clergé* pour 1875, forme un très-fort volume in-18. Prix 4 francs *franco*. E. Plon et Cie, éditeurs, 10, rue Garancière, à Paris.